

L'ÉDUCATION POPULAIRE ET LES JEUNES DES TERRITOIRES RURAUX ET DES QUARTIERS POPULAIRES EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

RÔLE DES ASSOCIATIONS DE
JEUNESSE ET D'ÉDUCATION
POPULAIRE DANS LA MISE
EN ŒUVRE DES POLITIQUES
JEUNESSE : REPÈRES,
CONTRIBUTIONS ET
PERSPECTIVES



Rapport de mission d'exploration
Parcours-Formation 2012-2013



SOMMAIRE

ÉDITO	p. 4
-------	------

PRÉAMBULE	p. 5
-----------	------

PARTIE 1 : RETOUR SUR L'ACTION PARCOURS-FORMATION 2012-2013

1. ORIGINE ET OBJECTIFS DE L'ACTION	p. 6
1.1. Contexte et genèse de l'action	p. 7
1.2. Objectifs de l'action	p. 8
2. PILOTAGE, MOYENS ET DÉROULEMENT DE L'ACTION	p. 9
2.1. Comité de pilotage	p. 9
2.2. Moyens	p. 9
2.3. Calendrier	p. 10
3. LES GRANDES ÉTAPES DE L'ACTION	p. 11
3.1. Etat des lieux	p. 11
3.1.1 Collecte et exploitation des rapports d'activité des associations	p. 13
3.1.2 Entretiens avec les AJEP	p. 13
3.1.3 Participation à des actions des associations et des partenaires	p. 15
3.2. Journées territorialisées et de formation	p. 16
3.3. Groupes thématiques	p. 17
3.4. Rencontre régionale de clôture	p. 18

PARTIE 2 : RESULTATS ET ENSEIGNEMENTS DE L'ACTION

1. CONSTATATIONS ET ANALYSES ISSUES DU PARCOURS-FORMATION	p. 20
1.1. Caractéristiques des publics et des territoires	p. 21
1.1.1 Les jeunes de 15-29 ans : qui sont-ils ?	p. 22
1.1.2 Les territoires ruraux en Languedoc-Roussillon : caractéristiques et enjeux	p. 25
1.1.3 Les 15-29 ans en milieu rural	p. 27
1.1.4 Les quartiers populaires en Languedoc-Roussillon : caractéristiques et enjeux	p. 29
1.1.5 Les 15-29 ans dans les quartiers populaires	p. 30
1.1.6. Jeunes en milieu rural et dans les quartiers populaires : des difficultés comparables	p. 31

1.2. Les actions des AJEP : des réponses aux besoins des jeunes et des territoires	p. 32
<i>Engagement volontaire et bénévole</i>	p. 33
<i>Insertion sociale et professionnelle des jeunes</i>	p. 34
<i>Implication des jeunes sur leur territoire, animation des quartiers</i>	p. 35
<i>Implication des jeunes sur leur territoire, animation rurale</i>	p. 36
<i>Accès à la culture pour tous</i>	p. 37
<i>Mobilité des jeunes, échanges internationaux</i>	p. 38
<i>Education par les loisirs et le sport, droit aux vacances</i>	p. 39
<i>Actions avec et pour l'école</i>	p. 40
<i>Logement</i>	p. 41
1.3. Les AJEP dans leur action en direction des jeunes des territoires ruraux et des quartiers populaires : constats, problématiques et enjeux	p. 42
2. PRÉCONISATIONS ET PISTES DE TRAVAIL COLLECTIVES	p. 47
2.1. Une reconnaissance nécessaire de l'action des mouvements et fédérations d'éducation populaire	p. 47
2.2. Préconisations et pistes de travail collectives Etat - collectivités territoriales - associations	p. 51

ANNEXES

Fiche présentation du Parcours Formation	p. 53
Communiqué de presse journée territorialisée 11/04/13	p. 54
Programme journée territorialisée 14/12/13	p. 55
Programme journée régionale 27/02/14	p. 56
Tableau récapitulatif des associations rencontrées et rencontre collectives	p. 57

RESSOURCE BIBLIOGRAPHIQUE ET INTERVENTIONS

ÉDITO

L'éducation populaire en Languedoc Roussillon : ce rapport souhaite donner un éclairage non exhaustif mais significatif de la réalité des actions des associations de jeunesse et d'éducation populaire adhérentes au CRAJEP, de leur vitalité, de la diversité de leurs champs d'action, de leur implantation et activités sur l'ensemble du territoire régional en apportant un regard particulier aux actions en direction des jeunes des quartiers populaires et en milieu rural.

Fruit d'un travail collectif, il a mobilisé les 23 adhérents de notre Comité aux côtés des services de l'Etat, Direction Régionale de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale et des Directions Départementales, et du Conseil Régional Languedoc Roussillon, Direction de la Jeunesse, Lutte contre les Discriminations. Nous remercions nos partenaires institutionnels pour leur soutien financier et également technique au sein du comité de pilotage, lieu collaboratif qui a accompagné nos travaux.

Les préconisations qui concluent ce rapport sont une invitation à poursuivre et amplifier nos collaborations.

En prenant en compte les problématiques et besoins exprimés par les associations de jeunesse et d'éducation populaire, nous pourrons ensemble envisager les politiques publiques en direction de la jeunesse dans leur globalité avec tous les acteurs, les temps, les espaces et les contenus qui les constituent, reconnaissant la place singulière des acteurs associatifs au plus près des territoires et des populations.

En ces temps incertains, en profonde mutation, l'alliance et la volonté de tous ces acteurs publics, associatifs, privés, seront nécessaires pour relever les défis, inscrire les actions dans la durée, se donner du temps et des moyens pour agir, pour accompagner les jeunes sur ce chemin quelquefois difficile vers l'autonomie et la liberté.

C'est à ce beau chantier que le CRAJEP invite tous ceux qui le souhaitent.

Linda ADRIA

Présidente du CRAJEP Languedoc Roussillon

PRÉAMBULE

Ce rapport a pour objet de rendre compte de l'action Parcours-Formation, réalisée par le Comité régional des associations de jeunesse et d'éducation populaire Languedoc-Roussillon (CRAJEP-LR) en 2012-2013.

Cette action a été conduite en partenariat et a été financée par la Direction régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) et le Conseil régional Languedoc-Roussillon.

Elle se donnait pour objectif de rendre lisible l'intervention des Associations de jeunesse et d'éducation populaire (**AJEP***), regroupées au sein du CRAJEP-LR (les associations membres du CRAJEP et leurs propres adhérents), en direction des jeunes de 15 à 29 ans, dans les territoires ruraux et les quartiers populaires de la région Languedoc-Roussillon.

Il s'agit ici d'une démarche d'état des lieux.

Cet état des lieux n'est pas exhaustif. Il livre les réflexions des associations et donne des exemples d'actions conduites par les associations membres du CRAJEP et leurs propres adhérents, en direction des jeunes, dans les différents territoires ciblés.

Les résultats, analyses et témoignages issus de ce travail sont ceux produits par les associations adhérentes au CRAJEP en 2012-2013.

** AJEP : Associations de jeunesse et d'éducation populaire, sigle utilisé dans tout le document.*

Le CRAJEP : un lieu ressource et d'échange, pour une parole publique sur la jeunesse et l'éducation populaire

Le Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire (CRAJEP) rassemble les grands mouvements de jeunesse et d'éducation populaire qui agissent en Languedoc-Roussillon.

Sa mission est de soutenir et de défendre l'activité socio-éducative dans une perspective de transformation sociale et d'émancipation de la personne.

Le CRAJEP s'attache donc à promouvoir et à représenter, là où les adhérents le jugent utile, le secteur jeunesse-éducation populaire .

Il agit, au travers de ses associations membres, avec les hommes et les femmes de la Région, et particulièrement les jeunes, pour favoriser l'éducation et la culture pour tous et pour créer une conscience citoyenne indispensable.



PARTIE 1 :

**RETOUR SUR L'ACTION
PARCOURS FORMATION
2012-2013**

1 ORIGINE ET OBJECTIFS DE L'ACTION

1.1 CONTEXTE ET GENÈSE DE L'ACTION

Depuis plusieurs années le CRAJEP développe une action de réflexion et d'analyse sociétale, mais également une fonction de recherche et d'expérimentation. Ce travail de réflexion collective permet de mieux définir les spécificités des actions portées par les Associations de Jeunesse et d'Education Populaire (AJEP) et de mieux valoriser l'importance du secteur Jeunesse-Education Populaire en région.

En 2012-2013, en appui sur ses membres, le CRAJEP a choisi de développer, en partenariat avec la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) et la Région Languedoc-Roussillon, un **Parcours-Formation**, intitulé « *L'Education Populaire et les jeunes des territoires ruraux et des quartiers populaires* ».

Cette action est née suite à l'intervention des représentants de la DRJSCS, lors de l'Assemblée Générale du CRAJEP en 2011, qui exprimait le besoin d'avoir plus de visibilité et de lisibilité sur la plus-value des actions portées par les AJEP en Languedoc-Roussillon, sur certains territoires en particulier.

Au niveau du CRAJEP et de ses membres, ce besoin de davantage de lisibilité a posé la question de la capacité des associations membres du CRAJEP à communiquer sur leurs actions. Ce travail s'est donc porté au niveau du CRAJEP, celui-ci ayant la légitimité à conduire l'action pour mettre en lumière et promouvoir les activités de ses membres adhérents.

Ce type d'action de communication avait d'ailleurs déjà été conduit par le CRAJEP, au bénéfice de son réseau en 2008, avec la production d'une cartographie des activités des AJEP en Languedoc-Roussillon.

Une concertation Etat-CRAJEP au démarrage de l'action :

Plusieurs rencontres entre les services de l'Etat et les administrateurs du CRAJEP ont eu lieu en 2012 et ont permis, sur la base du projet régional déposé par le CRAJEP, de définir ensemble, des axes de travail pour 2012-2013.

1.2 OBJECTIFS DE L'ACTION

OBJECTIFS GÉNÉRAUX INITIAUX DU PARCOURS-FORMATION :

- ➔ Valoriser l'action des AJEP du Languedoc-Roussillon, renforcer la visibilité et lisibilité des actions mises en œuvre par les associations membres du CRAJEP et leurs adhérents ;
- ➔ Permettre aux participants à l'action d'acquérir, de consolider et développer des connaissances sur les concepts abordés, sur les spécificités des publics et des territoires, mais aussi d'échanger sur leurs pratiques et de développer ainsi leur connaissance mutuelle ;
- ➔ Faire œuvre d'éducation populaire auprès des organisations membres du CRAJEP-LR, mais aussi auprès de des publics et de la population.

Les objectifs opérationnels initiaux du Parcours-Formation étaient :

- ➔ De produire un état des lieux des actions des AJEP en région, par une approche théorique et globale, mais aussi pratique et territorialisée, à partir d'entrées thématiques ;
- ➔ De produire des documents de synthèse quantitatifs et qualitatifs sur les axes choisis, témoignant de la parole et de l'action des AJEP ;

- ➔ D'actualiser la cartographie réalisée par le CRAJEP en 2008.

Cette démarche devait permettre également :

- ➔ De produire de l'analyse des contextes et de l'expertise ;
- ➔ D'identifier des pistes de travail et des préconisations sur lesquelles pourraient s'appuyer les politiques publiques.

Le premier Comité de pilotage du 12 septembre 2012 a resserré les objectifs de ce travail, au regard des moyens.

Le Comité de pilotage a donc validé le périmètre de la démarche engagée :

Le public cible : jeunes 15-29 ans

Les territoires cibles : le milieu rural et les quartiers populaires

La réalisation d'un état des lieux non exhaustif et l'abandon d'un projet de cartographie.

2 PILOTAGE, MOYENS ET DEROULEMENT DE L'ACTION

2.1 COMITÉ DE PILOTAGE

RÔLE :

Il était chargé du suivi global de l'action :

- ➔ fixer les orientations générales ;
- ➔ évaluer sa progression.

CONSTITUTION :

Représentants du CRAJEP :

- ➔ Présidente ;
- ➔ Vice-Présidents ;
- ➔ Membres du Conseil d'administration ;
- ➔ Animatrice de réseau ;
- ➔ Chargée de projet.

Représentants de la DRJSCS et des DDCS(PP) :

- ➔ Responsable du Pôle Cohésion Sociale Territoriale;
- ➔ CEPJ chargée du développement de la vie associative et de l'éducation populaire ;
- ➔ Un(e) représentant(e) de la Mission d'Appui Interdépartementale (Pôle Observations/veille/études) ;
- ➔ Les directeurs/trices des DDCS et DDCS(PP).

Représentant du Conseil Régional Languedoc-Roussillon:

- ➔ Directeur du Service Jeunesse.

Personnes qualifiées :

- ➔ Deux représentants associatifs de structures implantées en milieu rural ;
- ➔ Un(e) représentant(e) de Réciprocités Languedoc-Roussillon ;
- ➔ Un(e) spécialiste des questions de Jeunesse ;
- ➔ Autres personnes ressources.

RÉUNIONS DU COMITÉ DE PILOTAGE :

- ➔ Comité de Pilotage de lancement : 11 septembre 2012
- ➔ 18 décembre 2012
- ➔ 12 juillet 2013
- ➔ 9 janvier 2014
- ➔ Comité de Pilotage de clôture et de bilan de l'action : 4 avril 2014.

2.2 MOYENS

La réalisation des objectifs de l'action a été dépendante des moyens humains et financiers alloués à l'action.

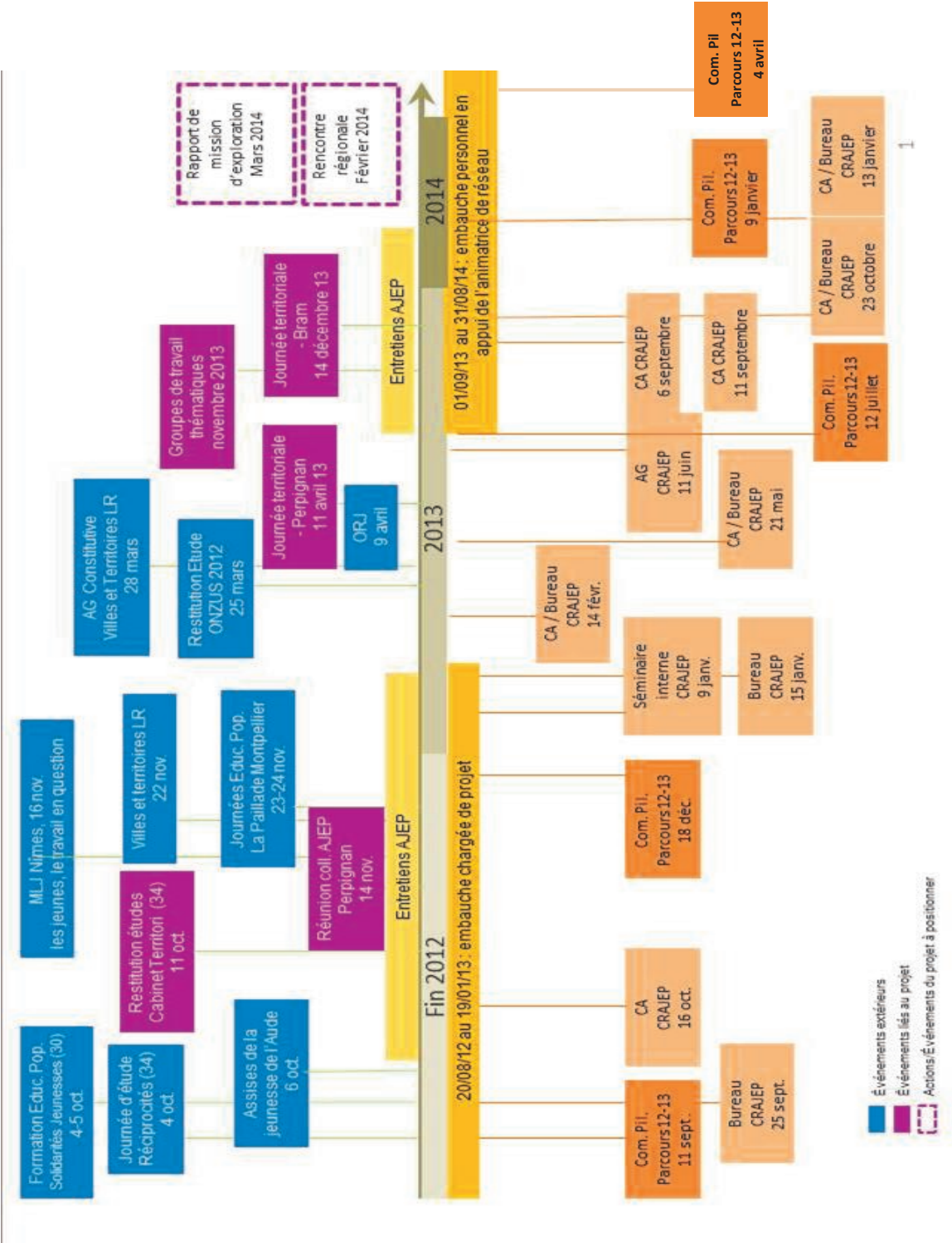
En 2012, l'aide financière de l'Etat a permis l'embauche d'une personne chargée de projet (du 20 août 2012 au 19 janvier 2013).

Grâce au soutien financier du Conseil Régional et de la DRJSCS, l'action a pu être lancée à l'automne 2012, sous

la coordination de l'animatrice de réseau, du CRAJEP, avec une importante partie de l'état des lieux effectué par la chargée de projet.

En 2013, de nouveaux financements obtenus à la fois de la DRJSCS et de la Région, ont permis au CRAJEP de poursuivre l'action engagée en 2012.

2.3 CALENDRIER



3 LES GRANDES ETAPES DE L'ACTION

Les AJEP, au cœur de la démarche

Le Parcours-Formation s'est appuyé sur le recensement et l'analyse d'actions mises en œuvre par les membres du CRAJEP et leurs adhérents sur les territoires cibles, mais aussi sur des événements ou travaux programmés en région par le CRAJEP ou par des partenaires.

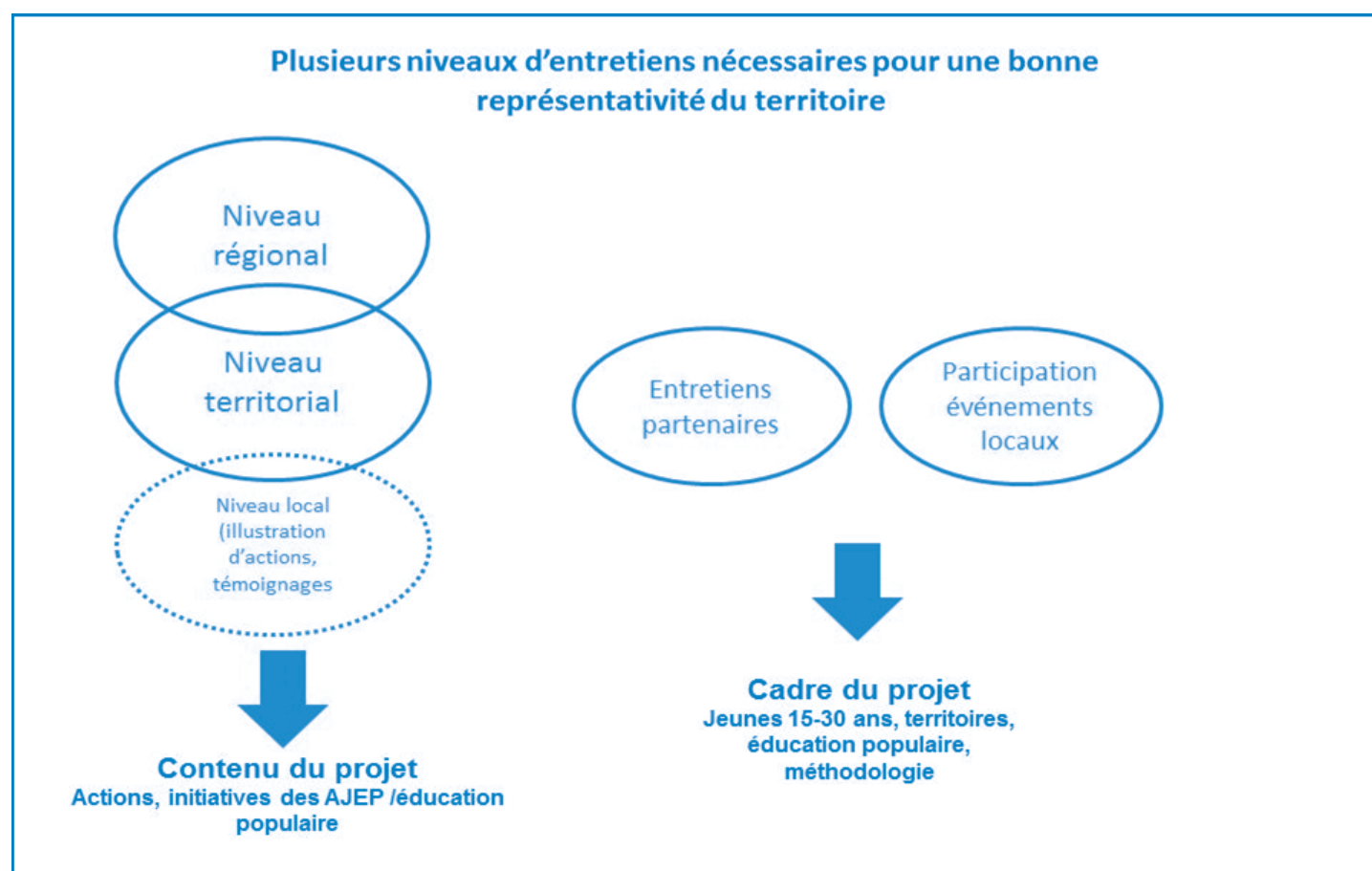
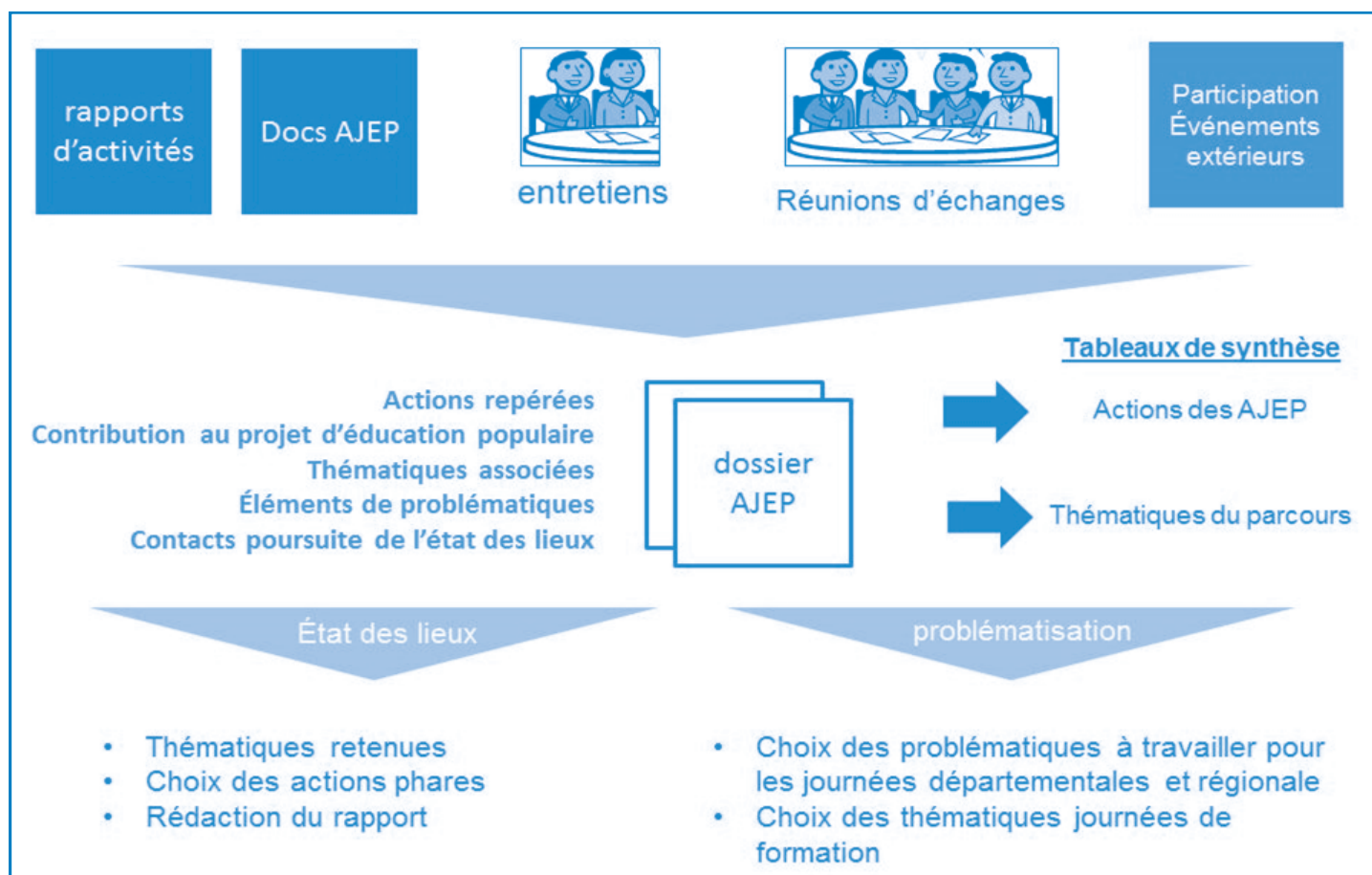
Echanges, réflexions et temps de formation ont donc jalonné ce parcours articulé autour de quatre grands axes : **Etat des lieux, journées territorialisées de formation, groupes de réflexion thématiques, et rencontre régionale de clôture.**

 *Fiche de présentation de l'action en annexe*

3.1 ÉTAT DES LIEUX

Il a consisté en une collecte d'informations auprès des AJEP, témoignant de leur implication sur le terrain, au travers de leurs actions conduites en direction des jeunes, en milieu rural et dans les quartiers populaires de la région.

Il a prévu également l'organisation de rencontres et la participation du CRAJEP à des événements des partenaires, en lien avec les thématiques traitées.



3.1.1 Collecte et exploitation des rapports d'activité des associations

En 2012 :

➡ **86 rapports d'activité ont été produits par les AJEP** (niveau régional, départemental et local).

➡ **Dont 52 rapports d'activité exploitables** pouvant alimenter le Parcours-Formation (sélection opérée en fonction des territoires et des publics).

Au final 25 rapports d'activité étaient disponibles et ont été utilisés à la fin 2012 : documents régionaux, départementaux, locaux, ainsi que des plaquettes, fiches -projets, classeurs des membres du CRAJEP...

La ressource disponible des AJEP et les rapports ont pu être collectés à l'occasion d'entretiens avec les représentants associatifs, grâce à la consultation des sites internet des membres et de leurs adhérents, et grâce à l'envoi de certains documents par les AJEP.

Constats suite à l'analyse des rapports d'activité :

➡ Des rapports d'activité structurés de manière très différente, avec parfois peu de chiffres et des contenus assez succincts.

➡ Des difficultés à repérer les actions qui entrent dans la problématique – territoires et tranche d'âge.

Les rapports d'activité rendent compte d'un projet éducatif global : la plupart des projets des AJEP ne sont pas construits dans une logique de segmentation des publics et des territoires. Cette structuration par public et par territoire, qui est celle imposée par leurs financements, ne permet pas de rendre compte de leur projet éducatif.

3.1.2 Entretiens avec les AJEP

➡ **Au total, 23 entretiens ont été conduits en 2012 et 2013.** L'exigence du CRAJEP a été de prendre en compte tous ses membres.

En 2012-2013, 2 outils de conduite d'entretiens et de recueil ont été utilisés successivement.

La conduite des entretiens a été faite par la chargée de projet et/ou par l'animatrice de réseau.

Constat : les entretiens ont été réalisés avec des salariés, aucun n'a été conduit avec des bénévoles.

Des comptes rendus des entretiens ont été réalisés pour construire les éléments de contenu : actions conduites, analyses des actions, problématiques rencontrées par les AJEP...

 *Outil de suivi des entretiens en annexe*

Option 1 envisagée

orientation quantitative dans une démarche d'exhaustivité



- Informations chiffrées pas forcément disponibles
- Grille peu adaptée à la complexité organisationnelle des AJEP
- Grille trop formelle, limitative : le cadre très fermé de notre thématique ne correspond pas à la réalité de la vie des AJEP

Option 2 retenue

orientation qualitative plus adaptée



- Trame d'entretien moins formalisée avec questions plus ouvertes
- Contenu élaboré autour de 4 axes principaux : information structure, adéquation avec thématiques du projet, descriptif actions concernées, bilan et problématiques rencontrées

3.1.3 Participation à des actions des associations et des partenaires

La participation du CRAJEP à 10 actions « partenaires » a contribué à enrichir l'état des lieux du Parcours-Formation en 2012-2013 :

- ➔ Formation Education Populaire - Cotravaux, Solidarités Jeunesses (30) : 4-5 octobre 2012
- ➔ Journée d'étude de Réciprocités (34) : 4 octobre 2012
- ➔ Assises de la jeunesse de l'Aude (11) : 6 octobre 2012
- ➔ Restitution des études du Cabinet Territori sur la Politique de la Ville (34) : 11 octobre 2012
- ➔ Journée d'étude « Les jeunes et le travail en question » - Mission Locale Jeunes Nîmes Métropole (30) : 16 novembre 2012
- ➔ Rencontre organisée par Villes et Territoires Languedoc-Roussillon (34) : 22 novembre 2012
- ➔ Journées Education Populaire, La Paillade Montpellier (34) : 23-24 novembre 2013
- ➔ Assemblée Générale Constitutive de Villes et Territoires Languedoc-Roussillon (34) : 28 mars 2013
- ➔ Restitution de l'Etude ONZUS 2012 sur la Politique de la Ville (34) : 25 mars 2013
- ➔ Rencontre de l'Observatoire Régional de la Jeunesse (34) : 9 avril 2013



3.2 JOURNÉES TERRITORIALISÉES ET DE FORMATION

Organisées par le CRAJEP autour d'interventions d'experts, elles ont permis aux participants d'acquérir ou de développer leurs connaissances sur les concepts abordés (éducation populaire, solidarité...) et sur les spécificités des publics et des territoires (jeunes, milieu rural, quartiers relevant de la Politique de la Ville).

3 journées territorialisées et de formation ont été réalisées en 2012-2013 :

➡ Le 11 octobre 2012 – Montpellier (34) : *Les AJEP et la Politique de la Ville sur Nîmes, Montpellier et Béziers ;*



➡ Le 11 avril 2013 – Perpignan (66) : *Les AJEP et les jeunes des quartiers populaires ;*



➡ Le 14 décembre 2013 – Bram (11) : *Les AJEP et les jeunes en milieu rural.*



Au total plus de 100 participants à ces journées : AJEP, partenaires, services de l'Etat, représentants des collectivités, élus locaux...

📄 *Flyers, programmes et communiqués de presse des rencontres en annexe*

📄 *Comptes rendus des interventions d'experts en annexe*

3.3 GROUPES THÉMATIQUES

Ils ont permis aux membres du CRAJEP et aux membres des services de l'Etat (DRJSCS, DDCS), de bénéficier d'espaces d'échanges de pratiques et d'enrichissement mutuel. Réunis à partir de novembre 2013, ils ont également permis l'expression et la confrontation des difficultés rencontrées par les AJEP dans leurs actions et l'émergence de problématiques communes.

Objectifs :

- ➔ Construire une « grille de lecture éducation populaire » des actions conduites ;
- ➔ Mettre en valeur la démarche d'éducation populaire des actions ;

- ➔ Pointer les enjeux, les problématiques rencontrées par les AJEP ;
- ➔ Envisager collectivement des propositions ou préconisations.

2 groupes de travail ont été constitués fin 2013 et ont réuni 18 personnes :

- ➔ **Education Populaire et milieu rural** : 12 novembre 2013, une autre réunion a été programmée en mars 2014 mais n'a pu avoir lieu.
- ➔ **Education populaire et quartiers populaires** : 26 novembre 2013, une autre réunion a été programmée en mars 2014 mais n'a pu avoir lieu.



3.4 RENCONTRE RÉGIONALE DE RESTITUTION ET DE CLÔTURE

La journée a été centrée sur une approche sociologique actualisée de la jeunesse.

Elle a permis de **croiser les constats et problématiques rencontrées par les AJEP dans leurs actions en direction des jeunes dans les territoires ciblés.**

Elle a également favorisé la mise en lumière de **préconisations et de pistes de travail issues de ce travail collaboratif régional, sur lesquelles pourront s'appuyer**

les politiques publiques.

Près de 50 personnes ont participé à cette rencontre : AJEP, partenaires, services de l'Etat, représentants des collectivités...

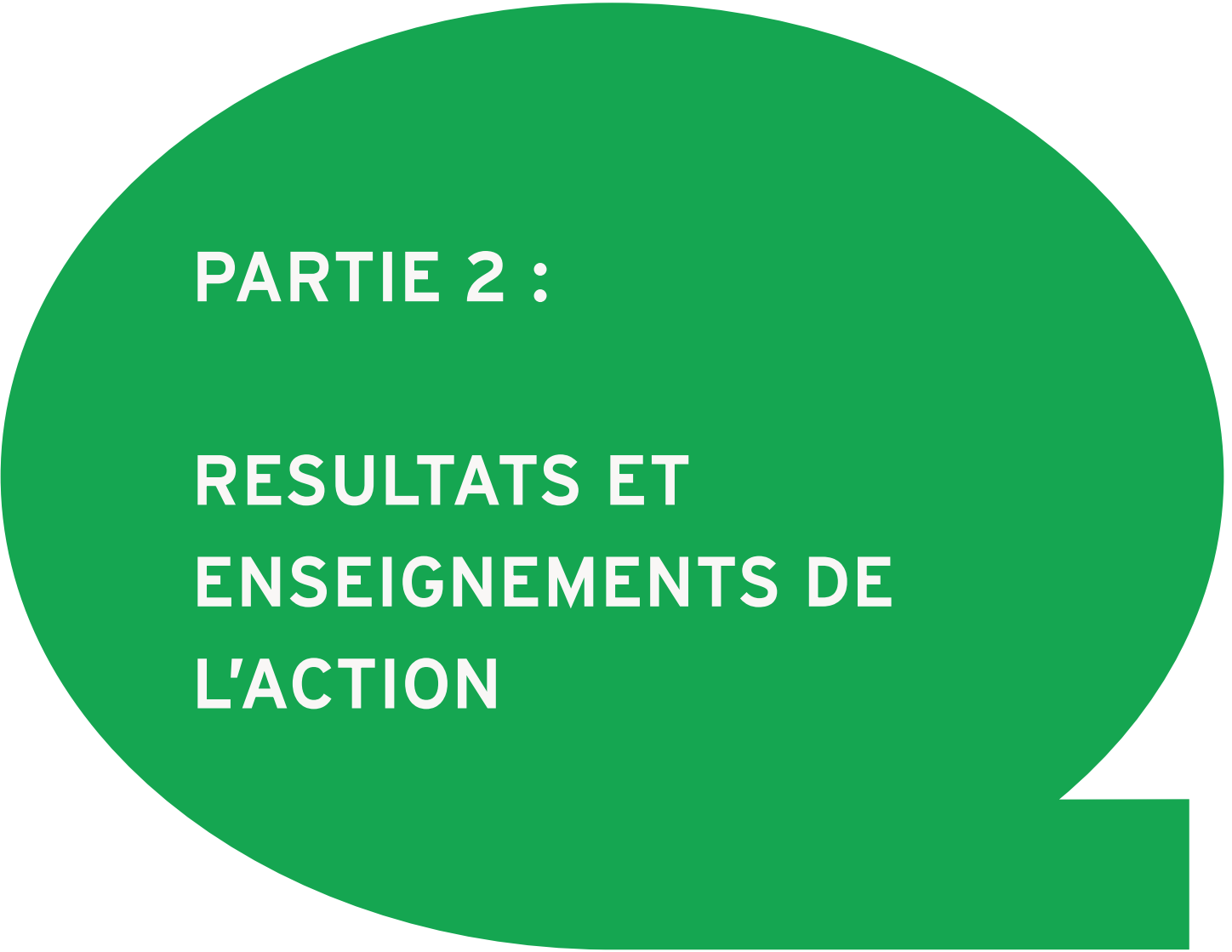
🔗 *Programme de la rencontre en annexe*

🔗 *Comptes rendus des interventions d'experts en annexe*

A NOTER :

L'intervention du CRAJEP, lors de la rencontre interdépartementale organisée par la DRJSCS sur les Politiques éducatives de territoire, le 20 février 2014, qui a permis le croisement du Parcours-Formation avec une Etude de la DRJSCS/ Mission d'appui OVE sur les jeunes en milieu rural.





PARTIE 2 :

**RESULTATS ET
ENSEIGNEMENTS DE
L'ACTION**

1 CONSTATATIONS ET ANALYSES ISSUES DU PARCOURS-FORMATION

Les contenus du Parcours-formation ont été élaborés à partir des :

- ➔ Analyses des rapports d'activité et de la documentation des AJEP,
- ➔ Entretiens avec les AJEP,
- ➔ Groupes thématiques 2013,
- ➔ Journées territorialisées et de formation 2012 -2013, journée régionale 2014,
- ➔ Participations du CRAJEP aux événements et réunions partenaires : pistes, éclairages, réflexions...
- ➔ Réflexions et décisions des comités de pilotage.

Ces différents moments d'échange et de rencontre ont permis de faire des :

➔ **choix pour la définition du cadre de l'action :**
Les territoires ruraux et les quartiers populaires,
Le public : les 15-29 ans.

➔ **choix pour les thèmes abordés :**
A partir des données collectées sur les actions des AJEP, un classement a été opéré pour dégager des grandes thématiques d'intervention qui ont été ensuite soumises au Comité de Pilotage.

Grâce à l'état des lieux réalisé, mais également à la réflexion des groupes thématiques, des journées territorialisées, des comités de pilotage... des questionnements ont pu être mis en débat et intégrés au présent rapport, à partir de problématiques qui relèvent :

- ➔ Des AJEP et de leur action en direction des jeunes,
- ➔ Des AJEP et de leur action sur les territoires ciblés,
- ➔ Du fonctionnement des AJEP et du rapport aux pouvoirs publics.

LES 8 THÉMATIQUES RETENUES POUR RÉPERTORIER LES ACTIONS DES AJEP SONT LES SUIVANTES :

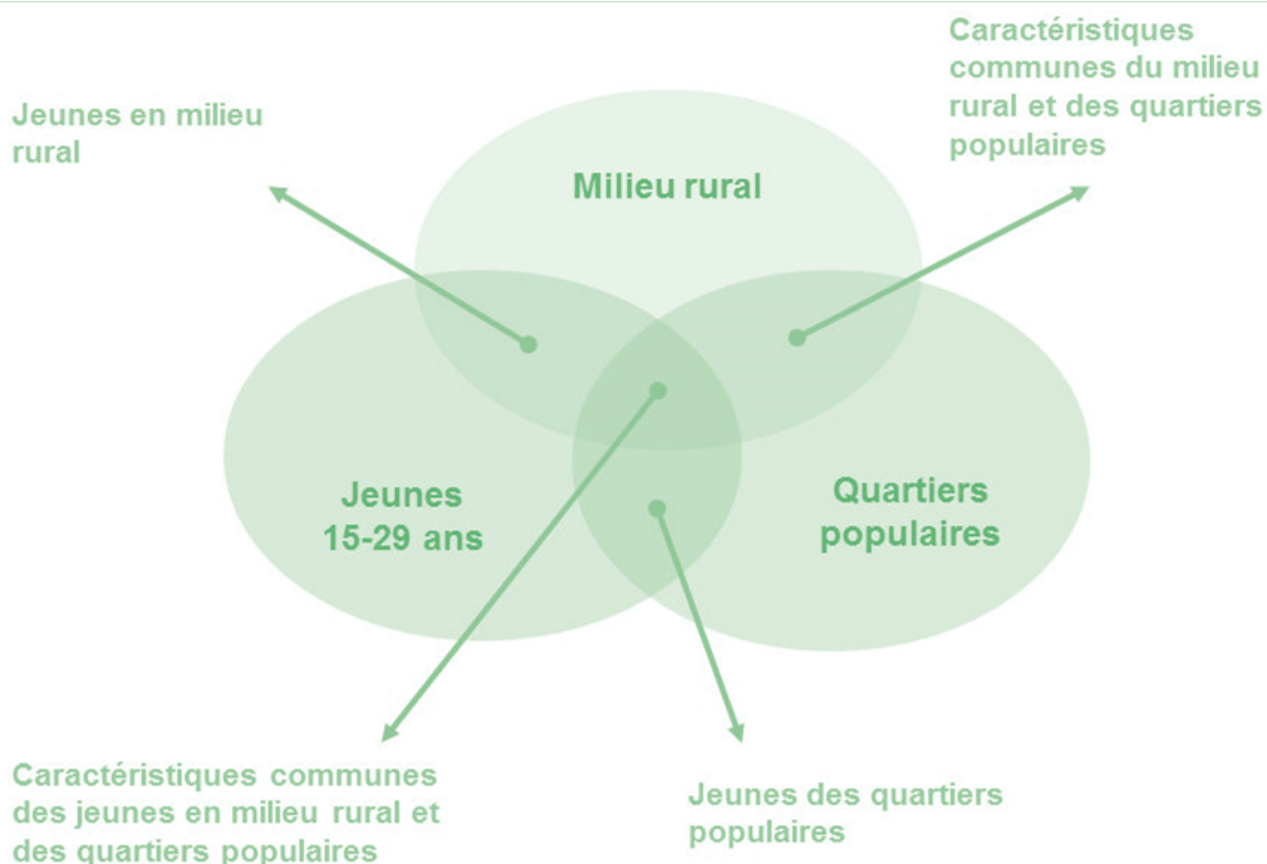
- ➔ Engagement volontaire et bénévole
- ➔ Insertion sociale et professionnelle
- ➔ Implication des jeunes sur leur territoire
- ➔ Accès à la culture pour tous
- ➔ Mobilité des jeunes / échanges internationaux
- ➔ Education par les loisirs et le sport, droit aux vacances
- ➔ Actions avec et pour l'école
- ➔ Logement

1.1 CARACTÉRISTIQUES DES PUBLICS ET DES TERRITOIRES

DES CARACTÉRISTIQUES COMMUNES :

Le milieu rural et les quartiers populaires sont deux spécificités territoriales a priori différentes, mais qui, au regard de la période de précarité croissante que nous vivons aujourd'hui, présentent des similitudes sous bien des aspects.

L'accès au logement, à l'emploi, à la formation, les problèmes de mobilité, l'isolement social... autant de difficultés auxquelles sont confrontées les jeunes en milieu rural et dans les quartiers populaires.



1.1.1 Les jeunes de 15-29 ans : qui sont-ils ?

REPERES SUR LES JEUNES EN LANGUEDOC-ROUSSILLON :

En 2011, les jeunes de 15-24 ans représentent 11,7% de la population du Languedoc-Roussillon (légèrement en deçà de la moyenne française qui est 12,2%).

Un fort taux de chômage régional qui pèse sur l'emploi des jeunes :

Le Languedoc-Roussillon est la région la plus touchée par le chômage, devant le Nord-Pas-de-Calais : taux de chômage de 14,3 % au 4^{ème} trimestre 2012.

Le taux de chômage des jeunes s'élève à 30,9 % (23,5 % au niveau national).

Une forte précarité monétaire :

En 2012, la région Languedoc-Roussillon fait partie des régions les plus pauvres de France : 19,6 % de la population vit en-dessous du seuil de pauvreté, contre au niveau national 14,3 %.

Concernant la pauvreté des jeunes et des enfants, la région arrive désormais en tête avant le Nord-Pas-de-Calais.

En 2010, le taux de pauvreté des 20-24 ans est de 25,5 % (contre 19% au niveau national).

La précarité est concentrée dans les villes mais n'épargne pas non plus les zones rurales d'arrière-pays.

Source : Plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, DRIJCS 2013

« Chez les 15-29 ans, il y a des adolescents et des jeunes adultes, qui n'ont pas les mêmes aspirations. ».

➔ **Les jeunes ont une vision ambivalente de leur avenir :**

Selon une enquête Harris Interactive publiée le 17 mai 2011, ils sont plutôt optimistes quant à leur propre avenir, mais 65 % d'entre eux sont pessimistes face au devenir de la société.

Leur préoccupation principale, c'est l'emploi. La première préoccupation des 18-24 ans est leur situation professionnelle, avant leur vie affective et familiale.

Une préoccupation dont découlent toutes les autres : logement, formation, éducation, place des jeunes dans la société et dans la politique...

Leur priorité est de réussir leur vie. La « génération Y » remet l'humain au centre de ses choix (57% d'entre eux considèrent que pour réussir, il faut de solides qualités humaines).

➔ **Une défiance vis-à-vis de la sphère politique et de nouveaux modes d'engagement :**

La seule « institution » dans laquelle les jeunes semblent avoir confiance, c'est l'association.

Ils sont deux fois plus nombreux que leurs parents à vouloir s'engager dans une cause porteuse de sens pour eux.

Leur citoyenneté est conquise par l'action, plus qu'elle n'est acquise par une identification à une catégorie reconnue du social ou du politique.

Les jeunes semblent en effet de plus en plus absents des formes traditionnelles d'engagement s'investissent dans des projets plus individuels.

Leur engagement aujourd'hui est plus ponctuel, ciblé, il doit être rapidement visible, c'est ce que l'on appelle l'adhésion « Post-it ».

➡ Quelles demandes et quel accompagnement ?

Globalement, les actions informelles semblent avoir plus de succès auprès des jeunes.

Ils ont également besoin de se retrouver entre pairs, ils sont toujours demandeurs de lieux de rencontre qui leur soient dédiés.

La question de l'information est importante à prendre en compte dans les actions conduites en leur direction. Malgré le développement des moyens de communication et espaces d'information, les jeunes se plaignent souvent d'un problème d'accès à l'information, qui semble peu lisible pour eux (avec trop d'interlocuteurs différents...).

Enfin, des spécificités sont également à prendre en compte par les associations dans l'accompagnement des jeunes, c'est ce que l'on peut appeler « les contretemps de la jeunesse ». Les jeunes ne sont pas toujours mobilisables sur du long terme du fait notamment de leur mobilité à des fins scolaires ou professionnelles.

PAROLE D'ASSOCIATION :

« Il y a un danger à catégoriser la jeunesse car les problématiques qu'elle rencontre ne lui appartiennent pas . Elles sont posées par la société en général et ce sont leurs conséquences qui mettent les jeunes en difficulté »

La jeunesse :

Un processus, un parcours

La jeunesse est une période d'évolution de la personne plutôt qu'une tranche d'âge

L'adolescent

le jeune adulte

Elaboration d'une identité individuelle : le devenir soi

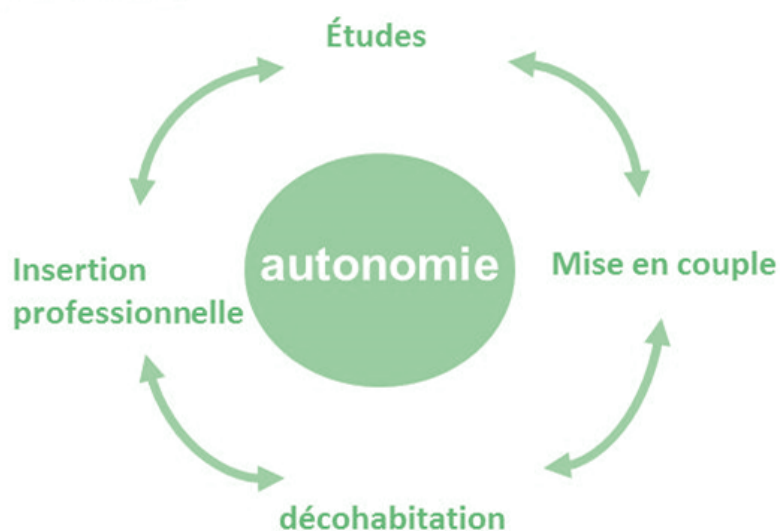
Approche psychologique : un âge de la vie

Apprentissage de l'autonomie qui mène à l'indépendance

Approche sociologique : une période de transition (de plus en plus longue)

L'autonomie renvoie à l'idée que l'individu doit participer le plus possible à l'élaboration de son monde, de l'univers dans lequel il vit (perception positive de soi)

Des étapes désynchronisées



Le passage à l'âge adulte est caractérisé par certains indicateurs : fin des études, premier emploi, décohabitation, mise en couple.

rupture dans la linéarité de ce parcours

1.1.2 Les territoires ruraux en Languedoc-Roussillon : caractéristiques et enjeux

Évolutions majeures qui transforment profondément la composition et la sociologie des populations rurales

- Recul des surfaces agricoles
- Étalement urbain
- Explosion des mobilités



Frontières difficiles à définir entre l'urbain et le rural

Des notions de territoires différentes suivant les critères retenus

Le découpage administratif, la notion de territoires vécus (accès aux services, à l'emploi), le territoire morphologique (densité, continuité du bâti), etc...

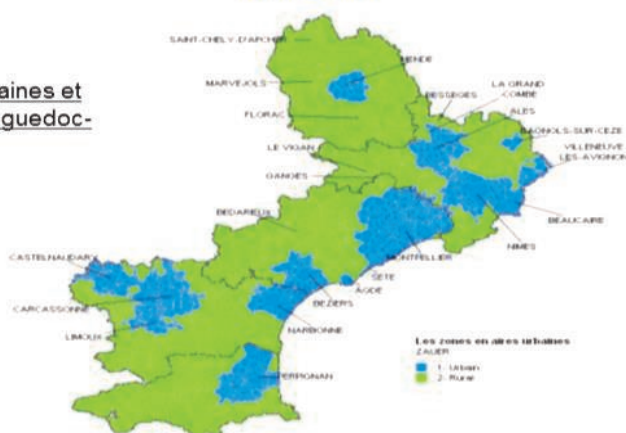
Typologie des espaces (DIACT)

- Le péri-urbain en croissance démographique
- les territoires ruraux dynamiques parvenus à un positionnement économique attractif interpellés par les demandes des nouveaux résidents en terme de services
- les campagnes fragiles dépendant souvent d'une mono activité agricole et/ou d'une tradition industrielle en déclin marqué

ZAU, ZAUER, pour l'INSEE. Ce zonage associe des éléments morphologiques (continuité du bâti, entre autres, pour la constitution des unités urbaines) et des pratiques quotidiennes (déplacements domicile-travail).

c'est la définition des unités urbaines qui permet de définir le milieu urbain et par défaut, le milieu rural.

Zonage en Aires Urbaines et Espace Rural du Languedoc-Roussillon :



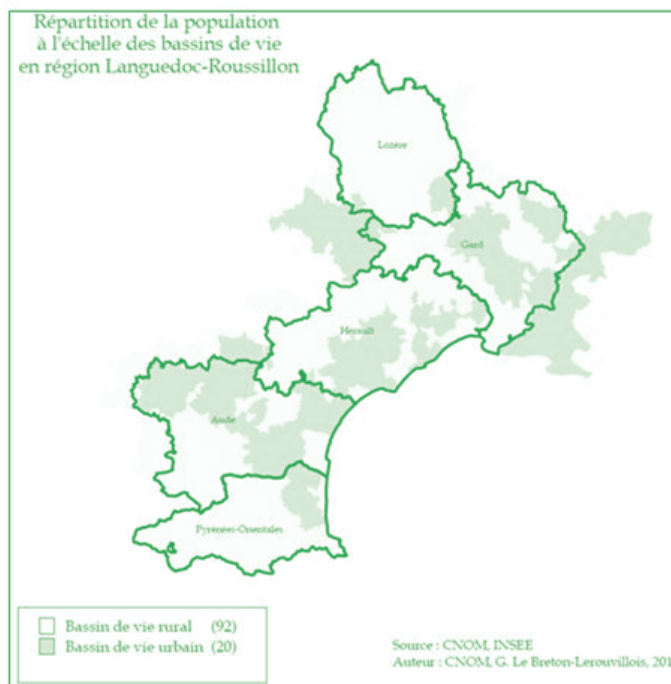
en Languedoc-Roussillon, si la population urbaine est en constante augmentation, le mouvement de péri urbanisation ralentit : la campagne et les villes-centres redeviennent attractives. Entre 1999 et 2006, le nombre d'habitants de l'espace rural a augmenté de 1,5 % par an.

Outil proposé pour faciliter la compréhension de la structuration du territoire de la France métropolitaine et mieux qualifier l'espace à dominante rurale. Il est destiné à devenir la référence au cours des prochaines années,

« Le bassin de vie est le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès à la fois aux équipements et à l'emploi ».

La région Languedoc-Roussillon est composée de 112 bassins de vie (ruraux, urbains)

82% des bassins de vie dénombrent moins de 30 000 habitants et sont considérés, d'après l'INSEE, comme étant des bassins de vie ruraux.



➔ Le milieu rural semble déficitaire pour beaucoup de services à fort impact social :

Services de santé, services sociaux, liés à l'emploi et à la formation, structures d'accueil pour la petite enfance, de loisirs...

Les moyens de transport et de communication, et leurs coûts, sont un enjeu essentiel en matière d'accès à ces services et sont parfois vecteurs d'inégalités. Cependant, sur certains territoires ruraux, des politiques volontaristes ont été initiées pour favoriser l'accessibilité des jeunes à ces services (comme par exemple en Lozère).

➔ En 2012, les catégories peu qualifiées du tertiaire et de l'industrie et les catégories non actives, sont largement prédominantes :

On compte près de 60% d'ouvriers et d'employés, soit plus que la moyenne en milieu urbain, et un très faible

poids des agriculteurs et des ouvriers agricoles, des cadres et professions intellectuelles.

➔ Les facteurs dynamiques valorisant les atouts du milieu rural :

Ouverture sur la nature, recherche d'une autre qualité de vie, valorisation de certaines ressources agricoles, main d'œuvre disponible, avec un besoin accru de développer des projets territoriaux collectifs (développement économique et social).

➔ Une arrivée des « nouveaux ruraux » qui cherchent à dynamiser l'économie locale, à la réorganiser :

Ce qui sous-tend une opportunité d'implication citoyenne plus forte qu'avant. Ici, l'éducation populaire a un rôle à jouer et doit porter son effort sur la participation des individus dans le cadre d'un projet de société (les jeunes étant partie prenante au même titre que l'ensemble de la population).

1.1.3 Les 15-29 ans en milieu rural

REPERES SUR LES JEUNES EN MILIEU RURAL :

Présence des jeunes dans les zones rurales :

En 2011, les 15-29 ans représentent 14,8% de la population rurale (contre 20% en milieu urbain).

Parmi les jeunes, les 15-29 ans est la tranche d'âge la moins présente sur ces territoires (exode subi pour les études, la formation, l'emploi).

Emploi des jeunes dans les zones rurales :

Fin août 2012, 2 406 jeunes résidant en ZRR étaient demandeurs d'emploi. Ils représentent 6,2 % de la demande d'emploi régionale des moins de 26 ans (53% sont de niveau V et moins).

Sources : INSEE , Plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, DRJSCS 2013

➔ **Un attachement des jeunes à leur territoire :**

Contrairement à l'idée largement répandue d'une volonté migratoire des jeunes ruraux, les jeunes restent souvent présents sur leur territoire. Même quand ils partent pour leurs études, ils y reviennent ou s'y installent plus tard, quitte à se sentir « piégés ».

Ils sont souvent tiraillés entre le rejet, l'ennui, le manque de perspectives professionnelles et l'attachement à une terre qui constitue pour eux une partie de leur identité.

Ils associent souvent la notion de liberté à la campagne plus qu'à la ville. Le territoire rural est souvent pour eux porteur de valeurs.

➔ **La mobilité : enjeux et freins pour les jeunes ruraux**

15-29 ans, c'est l'âge des choix essentiels concernant le projet de vie, l'avenir professionnel. L'apprentissage de la mobilité influence donc les sociabilités, le rapport au territoire, à l'emploi et aux études.

En raison des problématiques liées à l'accès aux services,

à l'insertion professionnelle, les jeunes ruraux sont souvent contraints à davantage de mobilité géographique.

Cependant, on constate souvent chez certains jeunes ruraux, des difficultés aussi bien liées à la mobilité géographique qu'à la mobilité « intellectuelle », avec parfois une difficulté psychologique de quitter son territoire pour aller ailleurs, un ailleurs inconnu et souvent incertain.

➔ **Pauvreté et précarité :**

Depuis les années 2000, on constate un retour des 19-30 ans qui ne trouvent pas de travail en ville. Les jeunes adultes représentent 45 % de la population pauvre en milieu rural (source : *En France, les pauvres s'en vont aussi à la campagne, M. Berthod-Wurmser, 2011*).

Nous sommes également souvent en présence d'une catégorie de jeunes qui restent sur le territoire, souvent exclus de tout.

Enfin, il existe aussi des groupes de personnes (18-30 ans) qui reviennent sur des systèmes plus communautaires, comme par exemple avec les communautés artistiques des Hauts cantons de l'Aude (souvent enfants de néo-ruraux), en rupture avec le système...

➤ Engagement des jeunes sur leur territoire :

Le manque crucial de lieux de rassemblement pour la jeunesse est souvent pointé en milieu rural. Des conflits de générations vis-à-vis de l'espace public existent aussi. Les jeunes ne trouvent pas toujours leur place.

Dans les petites communes rurales, la programmation culturelle ou d'animation est souvent peu adaptée à la jeunesse (loto, pétanque...).

De plus, certaines structures associative et d'animation, dans leur forme « historique » n'attirent pas les jeunes, sauf en ce qui concerne les sections occupationnelles. Ils préfèrent s'impliquer dans des projets plus informels, itinérants ou ponctuels.

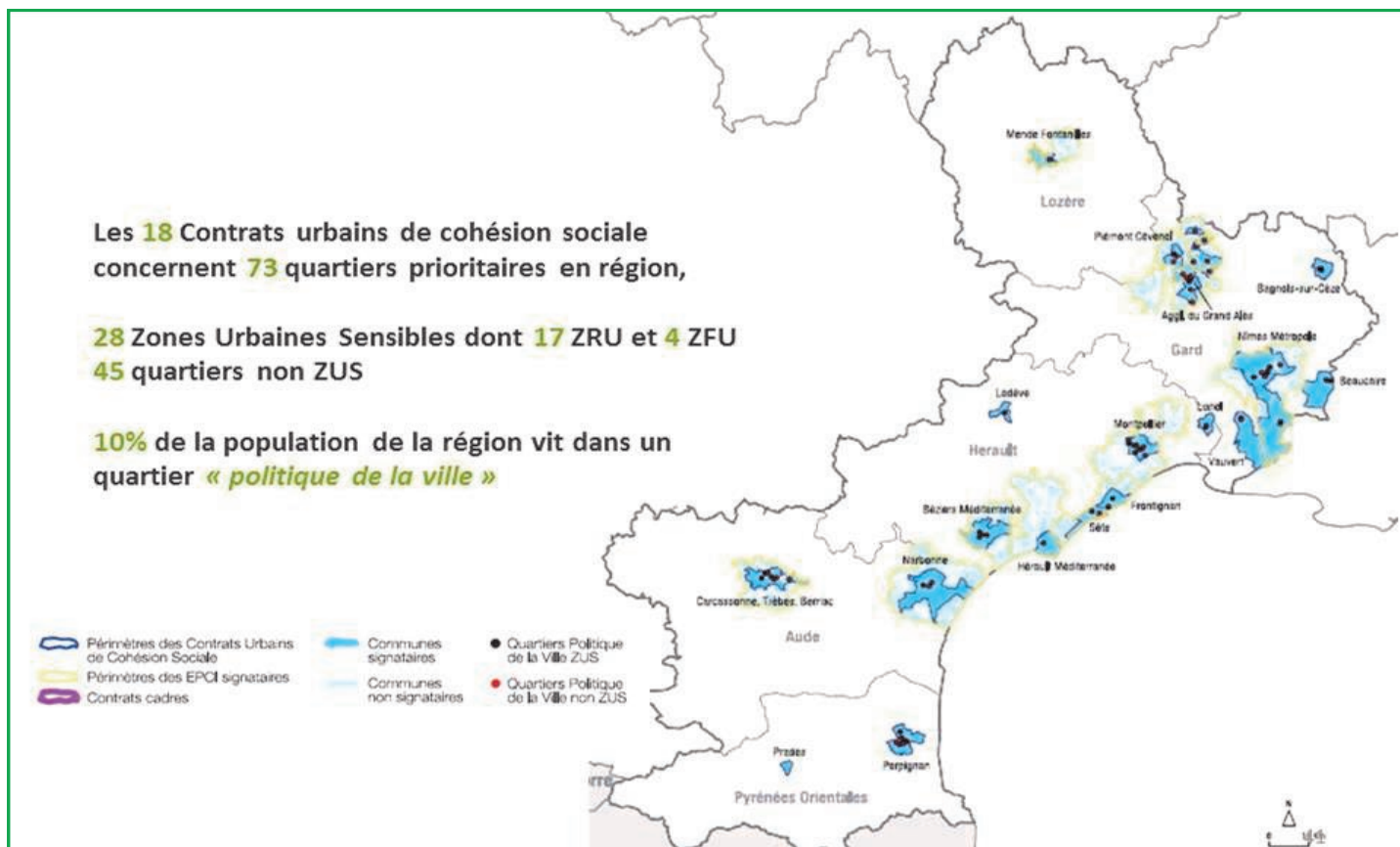
Cependant, les jeunes ruraux semblent davantage investir la vie associative locale que les jeunes urbains.

La demande des jeunes se situe souvent autour de trois axes : le travail, la vie sociale (valoriser ce qui se passe) et l'épanouissement personnel (culture, sport...).

PAROLE D'ASSOCIATION :

« L'engagement des jeunes sur leur territoire est souvent étroitement lié à la difficulté de se projeter vers l'avenir sur leur territoire ».

1.1.4 Les quartiers populaires en Languedoc-Roussillon : caractéristiques et enjeux



Eléments d'analyses issus de la rencontre du CRAJEP, avec le Cabinet Territori, le 11 octobre 2012 :

➡ Des quartiers prioritaires souvent délaissés, comme par exemple à Nîmes, avec des niveaux d'équipements et d'intervention très en deçà des besoins. Les quartiers prioritaires semblent moins délaissés à Montpellier, mais sont souvent banalisés.

Les politiques menées en matière d'habitat ont renforcé l'effet communautaire et l'ethnisation du peuplement (phénomène de captivité du fait des bailleurs).

La rénovation urbaine s'est souvent faite sans intégrer de stratégie sociale et éducative.

➡ L'accès aux biens et services est difficile :

L'offre sportive semble assez importante et est bien vécue, alors que l'offre culturelle apparaît souvent faible et peu adaptée.

➡ Les associations sont des acteurs majeurs dans les quartiers :

On rencontre trois types d'associations : anciennes, trans territoriales, de quartier.

Il est souvent constaté peu d'innovation et d'expérimentation dans l'offre associative, qui semble plutôt orientée sur des actions reconduites.

La dynamique d'éducation populaire ne semble pas assez présente, ce qui ne favorise pas l'émergence d'une parole citoyenne dans les quartiers.

1.1.5 Les 15-29 ans dans les quartiers populaires

REPERES SUR LES JEUNES DANS LES QUARTIERS POPULAIRES

Présence des jeunes dans les quartiers populaires :

Une population jeune très importante :

En 2011, sur les territoires CUCS de Montpellier, la population de moins de 20 ans représente 23,1% de la population totale.

45% de la population du quartier Pissevin à Nîmes a moins de 25 ans.

Emploi des jeunes dans les quartiers populaires :

Dans les quartiers prioritaires de la région : fin août 2012, 2 544 jeunes résidant en ZUS étaient demandeurs d'emploi. Ils représentent 6,7 % de la demande d'emploi régionale des moins de 26 ans (67 % sont de niveau V et moins contre 54,5 % en région).

Sources : INSEE, L'évolution des territoires de la politique de la ville en Languedoc Roussillon, DRJSCS, Rapport Cabinet Territori, mai 2011

➤ **Pauvreté, précarité et manque de perspectives pour les jeunes :**

La pauvreté importante dans les quartiers touche particulièrement les jeunes.

L'économie souterraine est réelle et impacte la vie sociale (lieux, heures à éviter)....

La population jeune est moins diplômée et moins active qu'ailleurs.

On note globalement une grande détresse individuelle chez les jeunes : faible niveau scolaire, orientation subie...

Et l'on peut déplorer, malgré ces constats, un déficit persistant d'accompagnement socioprofessionnel, de formation et d'activité dans ces quartiers, ainsi qu'une discrimination à l'emploi forte vis-à-vis des jeunes (âge, origine, lieu de résidence).



1.1.6 Jeunes en milieu rural et dans les quartiers populaires : des difficultés comparables

➔ Des difficultés socio-économiques :

Le taux de chômage et de pauvreté est plus élevé sur ces territoires, sachant que la région est déjà bien au-dessus de la moyenne nationale.

Le taux de non occupation est donc très important avec en 2011, environ 25% des jeunes au chômage sur ces territoires. Le temps de vie disponible est donc en forte augmentation.

Le niveau de scolarité est faible, avec pour beaucoup de jeunes, des orientations après le collège en priorité vers les filières technologiques et professionnelles.

➔ Des jeunes souvent « piégés » sur leur territoire :

Dans les quartiers populaires et les zones de grande ruralité, on retrouve souvent les mêmes caractéristiques liées à « l'isolement rural » et à la « ghettoïsation » des quartiers populaires.

Le manque d'équipements, de services, d'emploi, de formation... est souvent prégnant.

Les jeunes sont confrontés à une très faible mobilité davantage psychologique que géographique. On constate d'ailleurs que les jeunes n'ont pas besoin que de moyens financiers ou matériels pour être mobiles, et qu'il convient avant tout de les accompagner pour qu'ils acquièrent de réelles compétences en matière de mobilité.

➔ « Le quartier... c'est le village... » ?

La cité est souvent associée au village (citation d'*Alain Manac'h*), car il y a un fort besoin de créer du vivre ensemble sur ces territoires.

Les jeunes doivent donc pouvoir se retrouver entre eux, car l'incertitude sociale renforce le besoin de sécurité

affective (qui dépasse la sphère familiale pour s'étendre à la sphère des copains).

➔ Donner une réelle place aux jeunes :

L'aménagement des territoires urbains et ruraux doit permettre de donner une place spécifique aux jeunes, en considérant la jeunesse comme une ressource. Cette place spécifique permettrait de ne pas envisager la campagne ou les quartiers, seulement comme des « déserts ».

« Comment demander aux jeunes d'être citoyens, acteurs dans la « cité » s'ils ne considèrent pas qu'ils pourront y vivre ? »

PAROLE D'ASSOCIATION :

« Donner une place aux jeunes sur leur territoire, à travers des espaces dédiés et des activités adaptées est le préalable à un engagement de leur part dans la vie locale ».

1.2 Les actions des AJEP : des réponses aux besoins des jeunes et des territoires

Etat des lieux des actions des AJEP en direction des jeunes des territoires ruraux et des quartiers populaires :

➡ Présentation non exhaustive des actions répertoriées en 2012-2013.

➡ Les actions repérées sont territorialisées ou non territorialisées.

Constats généraux sur l'état des lieux :

Dans leur démarche globale de transformation sociale, l'enjeu éducatif des 15-29 ans est au cœur du projet des AJEP.

Les AJEP contribuent à la formation de citoyens libres, responsables, solidaires et engagés et à l'acquisition de leur autonomie.

Les processus qu'elles développent et les méthodes qu'elles utilisent sont des compagnonnages actifs qui visent à agir avec les jeunes et non à leur place. L'éducation populaire est ici conçue comme un échange réciproque.

➡ Des actions repérées classées par thématiques :

Ces thématiques sont autant de moyens, de leviers articulés par les AJEP pour conduire leur projet d'éducation populaire :

Engagement volontaire et bénévole

Insertion sociale et professionnelle

Implication des jeunes sur leur territoire

Accès à la culture pour tous

Mobilité des jeunes / échanges internationaux

Education par les loisirs et le sport, droit aux vacances

Actions avec et pour l'école

Logement.

« L'activité n'est pas une finalité, mais un moyen au service du projet ».

➡ Au service de l'Education Populaire :

Comment caractériser la démarche d'« Education populaire » ?

Une approche globale :

- qui s'adresse à tous et tout au long de la vie;
- un accès permanent à l'éducation et à la culture.

Une action éducative, basée sur une pédagogie active et des pratiques participatives qui :

- s'appuie sur les compétences des personnes ;
- fait agir ensemble une pluralité d'acteurs avec une diversité de statuts ;
- favorise les échanges réciproques de savoirs, la coopération ;
- permet le partage et la co-construction de « compétences ».

Un rôle politique, avec une visée émancipatrice et de transformation sociale :

Par l'apprentissage de l'autonomie et la formation de citoyens actifs :

- en s'exerçant à prendre des initiatives, des responsabilités ;
- en expérimentant par le collectif : développer d'autres formes de vie en société, de nouveaux rapports sociaux, créer des espaces d'innovation, d'expérimentation...
- en s'appropriant des savoirs et compétences qui donnent des clés de compréhension du monde et favorise l'intelligence collective ;
- en apprenant à avoir un regard critique sur la société.

Rendre compte des actions menées par les AJEP, c'est d'abord rendre compte de leur projet éducatif :
Les AJEP s'adressent à la population dans sa globalité et à tous les jeunes. Leurs projets sont transversaux. Leurs actions sont des « outils » au service de leur projet éducatif.

Parcours d'engagement des jeunes via la formation à l'animation volontaire BAFA, BAFD : le BAFA s'inscrit dans un véritable parcours d'engagement éducatif pour les jeunes. Il entre pleinement dans le cursus d'implication et d'autonomie des jeunes qui sont accompagnés au sein des AJEP.

CEMEA, CPCV Méditerranée, EEDF, Les Francas, Foyers ruraux, Léo Lagrange, Ligue de l'enseignement, UFCV, STAJ, Scouts et Guides de France...

Parcours d'engagement des jeunes via le service civique, les juniors associations, et au travers de l'action Discrimétrages : les jeunes agissent comme relais sur tout le territoire et contribuent à bâtir un réseau d'acteurs, à retisser des liens sociaux. Porteurs d'initiatives au quotidien, ils participent ainsi à la dynamique des territoires.

Ligue de l'enseignement -FAOL 11

Engagement volontaire et bénévole

Démocratie et courage : une action de lutte contre les discriminations et promotion de la citoyenneté, en proposant aux jeunes d'être volontaires pour intervenir dans les établissements scolaires sur ces thématiques, pour s'engager dans des actions ponctuelles de mobilisation citoyenne...

Léo Lagrange

Paroles de jeunes, regards croisés, création d'espaces d'expression et d'engagement pour les jeunes. Un double objectif : que chacun puisse acquérir et développer des savoir-être et des savoir-faire dans des dynamiques collectives - Projet « jeux de rôles » (2012) –pour susciter l'expression des préoccupations sociétales des jeunes et de ce qu'ils souhaiteraient mettre en œuvre.

FRMJC LR

Les Ecoles de la deuxième chance pour les 18-25 ans sans qualification, sortis du système scolaire et en recherche d'insertion professionnelle - Nîmes, Perpignan, Montpellier, Carcassonne, Alès, Béziers, Mende, Narbonne.
CEMEA, *Peuple et culture*, *Ligue de l'enseignement*, les PEP...

Formations professionnelles qualifiantes : dans l'animation (BP JEPS, BAPAAAT) dans le social et l'éducatif (Moniteur éducateur, auxiliaire de vie sociale, services à la personne...
CEMEA, CPCV Med, UFOLEP, FRANCAS, FRMJC, UFCV, *Peuple et culture*, UCPA...

Stages de mobilisation pour les 16-25 ans pour accompagner leur projet professionnel et leur recherche d'emploi, développement de formations jeunes de moins de 26 ans, et adultes demandeurs d'emploi - public Mission Locale, programme API.
Peuple et culture, *Ligue de l'enseignement*, CEMEA...

Programme SOLEO, accompagnement d'initiatives jeunes (16-30 ans) - pépinière d'initiatives du Gard, accompagnement individualisé à la création d'entreprise...
Léo Lagrange

Insertion sociale et professionnelle

Développer l'accueil social à la ferme de publics fragilisés dont des jeunes de banlieue. La ferme étant un lieu privilégié d'accueil et de rencontre pour redonner du sens aux valeurs de solidarité et d'égalité des chances pour tous...
CIVAM

« Regards de jeunes », chœur Radio préqualifiant d'insertion aux métiers du tertiaire - Nîmes.
Peuple et culture

Parcours d'insertion aux métiers de l'animation et du sport à Vauvert, qui permet à 12 jeunes du territoire une approche de ces métiers, de passer leur BAFA et de s'insérer dans des emplois saisonniers et de s'inscrire dans une formation qualifiante future.
CPCV Med

Accompagnement de projets de jeunes, d'associations de jeunes (secteur culturel) : appui au partenariat international pour un échange de théâtre-forum avec le Sénégal, création d'une association d'action culturelle et internationale sur le Causse, appui à la création d'une association de jeunes vidéastes, accueil enrégimentation d'une création danse/écriture ...
Boutique d'écriture de Montpellier - *Peuple et Culture*

Projet ABC, animation collective pour les adolescents sur le quartier Paillade-Mosson de Montpellier (expérimentation CNAF 2010/2012). Rencontre des adolescents dans la rue, informations sur ce qui existe en termes de loisirs, récoltes de paroles, permanences d'accueils pour les projets et initiatives de jeunes.
i.PEICC, Peuple et Culture

« **Si t'es fête, si t'es sport** » : mise en place d'actions éducatives pour contribuer au renforcement du lien social sur des territoires spécifiques et sensibles : animations sur le quartier de la Mosson de Montpellier, regroupement opérationnel d'associations du territoire autour de projets socio-sportifs, tout particulièrement en direction des jeunes.
UFOLEP, i.PEICC...

Implication des jeunes sur leur territoire, animation des quartiers

Accompagnement des jeunes pour le montage de leur propre association dans leur quartier (hors dispositif juniors associations) pour soutenir leurs projets – Perpignan...
Centres Sociaux

Le Café ados : organisation de groupes de parole à la Maison pour tous de Léo Lagrange de Montpellier, mise en place d'espaces d'expression et de scènes publiques pour ces jeunes, travail sur les émissions radio hors dispositif.
i.PEICC, Peuple et culture

Travail sur la mémoire du quartier La Conte de Carcassonne avec les jeunes, expression via une voie artistique (photo) - opération nationale « Demain en France » - Travail collaboratif avec l'association du quartier.
Ligue de l'enseignement - FAOL 11

Paroles de jeunes : Le projet a pour objectif de mieux comprendre le fonctionnement des jeunes des territoires ruraux, leur donner la parole afin de comprendre et de connaître leur aspirations.
Fédération des Foyers ruraux des Pyrénées Orientales

Le Summerbus : Concept d'animation itinérant destiné à aller à la rencontre des jeunes des territoires ruraux.
Fédération des Foyers ruraux des Pyrénées Orientales

Radio Sommières, radio pour les jeunes animée uniquement par des jeunes. L'éducation aux médias comme modalité indispensable dans la construction des savoirs et de la citoyenneté d'aujourd'hui
Francais du Gard

Les Ateliers en Kit : programme de sensibilisation à la vie associative destiné à favoriser l'implication des jeunes sur leur territoire au travers de modules de formation.
Les Fédération des Foyers ruraux des Pyrénées orientales

Implication des jeunes sur leur territoire, animation rurale

Bouge au village : croiser les pratiques, permettre la rencontre, mettre en valeur les projets. Une action en faveur des jeunes acteurs en milieu rural. Encourager la prise d'initiative de collectifs jeunes. Leur permettre de s'impliquer dans le développement de leur territoire à travers la mise en place d'actions (culture et arts, solidarité et citoyenneté....).
Fédération des Foyers ruraux du Gard

Les Points jeunes dans les Pyrénées Orientales (Baixas, Peyrestortes, Salses...) qui fonctionnent comme des clubs ados. Que cela soit un atelier sportif, une sortie, un séjour, les animations du PJ doivent permettre aux jeunes de réaliser leurs projets.
Les Francais des Pyrénées Orientales

Espace jeunes et projets jeunes : un projet pour et avec les adolescents sur la commune de Saint Jean de Fos. Travailler la socialisation et l'apprentissage citoyen en favorisant la mixité, l'implication des différentes tranches d'âges dans des actions locales.
Familles Rurales de l'Hérault Association de Saint Jean de Fos

Itinéraire voies et voix des migrants - itinéraire régional sur les migrations à destination des lycéens du Languedoc-Roussillon : montrer que la région est riche de nombreuses migrations qui aboutissent à la culture actuelle de la région : mélange ethnique, culturel, social qui en fait sa richesse.
Ligue de l'enseignement

Le Tiers lieu culturel, lieu de proximité pour les pratiques artistiques amateurs : accompagnement de projets de jeunes en difficulté dans une dynamique de reconstruction de l'estime de soi.
Peuple et culture

Théâtre au lycée : rencontres-spectacles pour les lycéens, action qui s'inscrit dans le « LR Lycéens Tour » du Conseil régional - Un spectacle et un travail d'accompagnement et de formation des spectateurs.
Ligue de l'enseignement

Accès à la culture pour tous

Initiatives jeunes : accompagnement de projets collectifs culturels avec des petits groupes de 10 jeunes. *i.PEICC, Peuple et culture*

« **La Route des festivals** » est un projet destiné aux adolescents perpignanais de 15 à 17 ans permettant de découvrir les principaux festivals du département, de côtoyer le milieu de la scène artistique, de rencontrer des artistes et les festivaliers.
Les Francas des Pyrénées Orientales

Découvrir et vivre le théâtre solidaire, Perpignan.
CEMEA

Ateliers de pratiques artistiques pour les jeunes, valorisation des productions artistiques : médiation culturelle et sorties culturelles en direction des jeunes du quartier Gély Figuerolles de Montpellier.
Boutique d'écriture, Peuple et Culture

Actions dans le cadre du Programme européen jeunesse en action : les échanges internationaux, le Service Volontaire Européen. Travail avec les missions locales pour toucher des jeunes en difficultés (JAMO, jeunes avec moins d'opportunités).
Léo Lagrange, i.PEICC, FR MJC LR, F MJC Aude, UC MJC Pyrénées Orientales, Cotravaux, Centre social de Salindres...

Les chantiers de bénévoles internationaux qui permettent de travailler la socialisation et la citoyenneté avec les jeunes, mais aussi le développement local et l'aménagement du territoire. Participation des jeunes de quartiers populaires (zone CUCS) aux chantiers, festival international du roman noir de Frontignan, 5^{ème} édition (Concordia). De façon générale, un travail est effectué avec les institutions et missions locales pour l'intégration de jeunes en difficultés.
Cotravaux

Mobilité des jeunes, échanges internationaux

Projet « Jeunesse pour la démocratie » : échanges internationaux, actions collectives sur le thème « participation et engagement des jeunes, l'Europe, un espace d'initiatives ».
i.PEICC, Peuple et Culture

Mise en place de stages professionnels destinés aux jeunes chômeurs en Espagne -programme Léonardo.
Léo Lagrange

Playa Tour : Découverte d'activités sportives et mise en place d'ateliers de sensibilisation à la lutte contre la violence dans le sport, aux addictions, aux handicaps, et aux discriminations - Leucate en 2012, 6^{ème} édition.

Ligue de l'enseignement – UFOLEP des Pyrénées Orientales

Le projet fédérateur des jeunes du Languedoc-Roussillon : Le clan des aînés (15-18 ans) des Eclaireuses Eclaireurs de France, réalisation d'un projet collectif mais aussi individuel, citoyen, défini par le groupe.
EEDF

Education par les loisirs et le sport, droit aux vacances

Activité FUTSAL : organisation sur différents gymnases du département des Pyrénées Orientales, de tournois de futsal. Construire avec les jeunes un règlement mettant l'accent sur l'esprit sportif et la convivialité. Mixité sociale entre les jeunes venant des quartiers sensibles de Perpignan et d'autres issus des villages. Action initiée par la DDCCS.
Ligue de l'enseignement – UFOLEP des Pyrénées Orientales

Les accueils de jeunes et les espaces jeunes (12-17 ans) : centres de loisirs éducatifs qui amènent à passer des pratiques de loisirs à la mise en œuvre de compétences sociales.
Les Francas du Gard

Programmes de séjours de vacances : Villes Vie Vacances, Solidar'été, vacances et pratiques sportives pour des jeunes de quartiers défavorisés (ZYVA) à Perpignan.
UCPA, Ligue de l'enseignement, Les Francas,...

Accompagnement individualisé de jeunes en difficultés par des étudiants bénévoles : sécuriser les jeunes rencontrant des difficultés scolaires et sociales dans leur parcours éducatif, développer leurs compétences transversales pour leur insertion dans la société de la connaissance, lutter contre les inégalités dans les quartiers populaires - Nîmes, Perpignan
AFEV

Lutte contre les discriminations : Discrimétrages, sensibilisation via l'organisation d'un concours régional de courts métrages sur le sujet. Donner la parole aux jeunes pour permettre l'émergence d'un discours citoyen, mettre en place une démarche de prévention active, amener la réflexion sur le thème proposé, (échanges, débats)... Régionalisation de l'action en 2010.
Ligue de l'enseignement

Actions avec et pour l'école

Apprentissage de la démocratie et de l'engagement citoyen dans les établissements scolaires : formation des délégués de classe et élus lycéens, Pass'Partout Lycéen...
AROEVEN, Les Francas, CEMEA, Ligue de l'enseignement...

Logement

Résidences Habitat jeunes (anciennement Foyers de Jeunes Travailleurs) qui accueillent des jeunes de 16 à 30 ans. Au-delà du logement, la résidence propose de nombreux services pour faciliter le passage vers la vie autonome : accompagnement individualisé à la recherche d'emploi, aide et conseil dans à la recherche d'un logement autonome. Elles sont présentes à Montpellier, Béziers, Sète, Nîmes, Perpignan, Carcassonne, Castelnaudary...

Résidences associatives regroupées au sein de l'URHAI.



1.3 Les AJEP dans leur action en direction des jeunes des territoires ruraux et des quartiers populaires : constats, problématiques et enjeux

Les AJEP : regards sur la jeunesse

PAROLE D'ASSOCIATION :

« Il faut prendre garde à ne pas catégoriser la jeunesse, car les problématiques qu'elle rencontre ne lui appartiennent pas : elles sont posées par la société en général et ce sont leurs conséquences qui mettent les jeunes en difficulté ».

Les AJEP mettent en garde sur le fait de traiter la jeunesse comme un groupe à part, ce qui pourrait conduire à une exclusion implicite sur le plan symbolique de l'espace social.

Concernant les distinctions qui peuvent être parfois faites entre les jeunes ruraux et les jeunes des quartiers populaires, il est rappelé que les AJEP s'adressent à tous les jeunes. Elles sont des lieux de rencontre de toutes les jeunesse.

De plus, les connotations sous-jacentes aux expressions « jeunes en milieu rural » et « jeunes des quartiers populaires » semblent trop souvent renvoyer la première

à une réalité géographique (isolement des jeunes en milieu rural) et la seconde à une réalité sociale (jeunes urbains en difficultés).

Le jeune doit être considéré dans sa globalité, on doit lui apporter une réponse pour l'ensemble de son parcours, et non une somme de solutions techniques.

Les jeunes de 15-25 ans sont difficiles à mobiliser et sont plutôt attirés par des actions informelles : ils ne se retrouvent pas dans les dispositifs ou des actions très structurés.

La difficulté de considérer les jeunes comme acteurs, partie prenante de l'espace social, reste le principal écueil des politiques en faveur de la jeunesse aujourd'hui.

Il faut faire avec le jeune et non pas pour le jeune. **Il faut partir des besoins exprimés par les jeunes pour y répondre.** Les jeunes ayant une perception fine des enjeux qui les concernent.

Le travail des associations avec les jeunes en difficulté notamment, pose la question de la professionnalisation des animateurs et de l'évolution nécessaire de certains contenus de formation pour mieux les adapter à la réalité des publics.

Les AJEP : impacts sur les jeunes

« L'accompagnement des AJEP a une utilité sociale et il a aussi la particularité de s'inscrire dans le temps. Cet accompagnement a souvent chez les jeunes, des effets positifs sur le long terme quant à leur engagement citoyen, même si celui-ci peut être ponctuel » .

Acquérir des compétences réinvestissables par les jeunes, dans leur vie :

L'accompagnement des jeunes par les AJEP contribue à doter les jeunes de connaissances, de pratiques, de postures réutilisables au quotidien dans leurs relations sociales, dans leur travail. Il contribue aussi à favoriser de la reconnaissance, de la confiance, de la prise d'initiative.

Favoriser l'engagement des jeunes sur leurs territoires :

Une implication des jeunes dans l'animation associative, dans la vie locale, dans les relations sociales informelles du quotidien... participe à tisser et à maintenir du lien social, du lien entre les générations sur les territoires.

Favoriser la formation citoyenne :

Les AJEP participent à doter les jeunes de capacité d'analyse et de compréhension du monde pour mieux avoir leur propre esprit critique sur la société.

Elles jouent un rôle essentiel dans cette formation citoyenne, dans l'ouverture culturelle sur le monde en dehors des frontières locales, bien utile en milieu rural ou dans les quartiers populaires, où les représentations sociales peuvent parfois être figées.

Préserver la dignité d'une personne, d'un jeune dans une période de rupture sociale et/ou professionnelle :

Dans une période de crise qui n'épargne personne et surtout pas les jeunes générations, avoir accès à des espaces associatifs ou d'animation où on l'on accueille, on construit avec, on implique les jeunes... est une véritable plus-value.

Les AJEP : rôle et impact sur les territoires

« Le projet associatif de l'éducation populaire vise avant tout l'animation des territoires par les habitants eux-mêmes » .

L'AJEP est une structure de proximité en milieu rural comme en milieu urbain :

L'intervention des associations avec les jeunes ne peut pas être déconnectée du territoire, elle s'inscrit en proximité avec les jeunes, leurs demandes, leurs besoins sur un territoire de vie.

Une démarche de mise en lien des acteurs d'un territoire :

L'action des AJEP se fait en relation avec l'ensemble des acteurs et de la collectivité qui composent le territoire.

Les AJEP sont en capacité de faire se concerter des élus, des acteurs jeunesse, des familles, des acteurs éducatifs ...

Pour « décroisser » les compétences à l'échelle d'un territoire :

L'entrée « territoire » permet aux AJEP de mettre en œuvre leur projet global. « Elever un enfant nécessite de mobiliser tout un village », ce proverbe africain pose le principe de co-éducation qui est au cœur de l'Education Populaire.

Sur les problématiques d'emploi, d'insertion, de mobilité... Les AJEP doivent davantage travailler en complémentarité avec les structures dédiées existantes.

Les AJEP : rôle et impact sur les territoires ruraux

« L'action des AJEP en milieu rural est parmi d'autres, une réponse à un besoin de proximité, d'accessibilité à la culture au sens large, comme support de mobilisation et d'épanouissement » .

Le maintien du lien social et de la qualité de vie :

Elles aménagent des espaces d'expression et favorisent le développement de projets collectifs sur les territoires, elles agissent donc au profit de la qualité de la vie locale.

L'expertise des AJEP est un atout en milieu rural :

L'enjeu de l'Education populaire en milieu rural, c'est la mobilisation des habitants et le partenariat qui peut être construit véritablement entre les associations, les collectivités, et les habitants. En milieu rural, la capacité locale à maintenir un projet de vie, de territoire est souvent liée au fait que la collectivité est en lien avec une fédération d'éducation populaire.

Les territoires ruraux ont besoin de politiques globales de territoires :

Dans les territoires ruraux globalement, le maillage des instances de concertation entre acteurs est moins dense et l'investissement financier des pouvoirs publics est moins important. Alors que les quartiers urbains et populaires bénéficient d'une politique globale (Politique de la Ville), il n'y a pas d'équivalent dans les territoires ruraux, bien que les besoins, les problématiques rencontrées soient souvent importants.

Comment construire une politique jeunesse sur ces territoires ?

Comme nous l'avons vu, à la différence des quartiers populaires, il n'existe pas de « politique de ruralité », il y a donc une absence de politique globale. Les AJEP peuvent donc contribuer par l'implication d'acteurs locaux, à la définition et la réalisation de politiques de jeunesse de territoire en milieu rural.

Les AJEP : rôle et impact dans les quartiers populaires

« Les mouvements et fédérations adhérentes au CRAJEP - têtes de réseaux associatives - n'ont pas les mêmes objectifs que les associations locales de quartier : leur projet n'est pas d'agir dans l'urgence ou en réponse à des besoins ponctuels des populations dans les quartiers ».

Favoriser l'accès à l'autonomie des publics, c'est aussi leur permettre d'aller en dehors du quartier :

Les mouvements et fédérations d'éducation populaire qui agissent sur les quartiers ne sont pas nécessairement implantés dans ces territoires. Elles sont souvent des lieux de décroisement qui permettent de sortir du quartier pour aller vers des « lieux valorisants », en dehors du quartier.

Favoriser la mixité sociale et lutter contre les discriminations :

L'accès à la culture se pose dans les quartiers où certaines activités sont souvent surreprésentées (activités sportives notamment). Certains dispositifs locaux amplifient souvent cet état de fait.

En mettant en place trop de structures d'accueil de loisirs dans les quartiers, on a souvent cassé des phénomènes de mixité sociale, alors que celle-ci peut produire du changement dans ces territoires.

L'expertise des AJEP est un atout dans les quartiers populaires :

Les mouvements d'Education populaire doivent contribuer à accompagner certaines associations de quartiers sur les questions de participation citoyenne, en développant avec elles des démarches, des outils...

Les AJEP : leur projet, leur démarche, leur fonctionnement

« Les associations sont avant tout des lieux de démocratie, des lieux de participation avec et pour les jeunes. La finalité de leur intervention est de permettre aux individus d'être des citoyens actifs. Cette dimension est souvent peu perçue par les pouvoirs publics ».

L'animation d'espaces de participation :

Le temps passé par les AJEP sur leur action est davantage porté par la préoccupation d'aménager et d'animer des espaces de participation que sur l'activité elle-même. C'est un travail de fond qui demande tout un processus en amont de l'activité en elle-même.

L'activité est donc un support à une démarche plus globale :

L'activité est un levier de mobilisation pour instaurer un climat de confiance, souvent par la convivialité. L'activité n'est donc pas un service à consommer, mais bien un support facilitant la rencontre, l'échange, la transmission de valeurs, le plaisir de construire des projets ensemble.

Le temps de l'action : un temps nécessaire

Pour que les actions conduites répondent aux attentes et aux besoins des jeunes en matière d'implication et de participation dans des projets, il faut du temps.

Sans bénévoles, pas d'association !

Ils sont les premiers concernés par les démarches d'Education Populaire. Ils doivent être accompagnés pour aménager, animer des espaces de co-construction, et notamment pour favoriser l'expression des jeunes.

L'importance de l'accompagnement des bénévoles par les fédérations :

Cet accompagnement se fait souvent grâce au soutien et à l'apport des fédérations, quand les associations locales sont fédérées. Cet accompagnement n'est pas une prestation d'aide méthodologique ponctuelle, mais plutôt un accompagnement permanent qui relève de la mission des professionnels des fédérations.

Un accompagnement qui permet de mieux adapter l'intervention des associations auprès des jeunes :

Cet accompagnement permet, quelle que soit l'activité (culturelle, sportive, ou de loisir), une méthode d'approche et d'animation qui va permettre de faire ressortir les besoins et les attentes des jeunes, pour en définir la façon d'agir pour y répondre.

La professionnalisation des acteurs associatifs :

Les salariés des associations ne doivent pas se substituer aux bénévoles, mais doivent développer des compétences en termes d'animation de la vie associative. Les formations d'animateurs doivent favoriser le développement de compétences en la matière. La question de la formation se pose également pour l'accompagnement des jeunes en difficultés (évolution nécessaire des contenus de formation des volontaires et professionnels de l'animation).

Les AJEP et la lisibilité-visibilité de leurs actions

L'absence des mouvements et fédérations d'éducation populaire sur les territoires en « difficultés » ?

« Leur manque de présence » qu'on leur reproche souvent est à interroger. Certaines actions menées à l'extérieur des quartiers populaires et de zones rurales isolées, peuvent avoir pour public les jeunes de ces territoires (pas de structure particulière implantée mais une action conduite avec ces publics).

La visibilité des actions des AJEP ne va pas toujours de soi :

Sur différents territoires, des AJEP sont souvent impliquées dans des actions collectives ou inter associatives et elles ne

sont pas toujours identifiées individuellement (regroupements de partenaires, collectifs d'associations, etc...).

La démarche d'éducation populaire peut paraître peu visible d'emblée :

Elle prend toute sa dimension quand on observe sur du moyen et long terme les retombées sur les jeunes accompagnés ou les effets constatés par des élus locaux et des habitants sur les dynamiques locales, ainsi que sur les dynamiques de projets enfance-jeunesse de territoire.

Les AJEP et les associations non fédérées...

Les associations locales non fédérées se positionnent souvent en rupture ou se sentent exclus des grands mouvements d'éducation populaire :

Les associations locales sont souvent vues comme plus « agissantes », plus en proximité avec les publics, plus en réponses aux besoins locaux, et se situant moins dans des logiques gestionnaires.

Le rôle des fédérations est d'être en accompagnement du tissu associatif local :

Il n'en demeure pas moins que certaines associations locales ne souhaitent pas se fédérer ou s'inscrire dans des dynamiques de réseau par crainte parfois d'être « récupérées » ou instrumentalisées.

Comment « réduire cet écart » souvent constaté entre les fédérations et les associations locales ? Quelles mutualisations d'expériences possibles ? Comment tisser des liens pour s'enrichir mutuellement ? Quelle expertise spécifique des AJEP?

Dans tous les cas, il apparaît important de ne pas opposer les grands réseaux associatifs aux petites structures de proximité, elles peuvent trouver des complémentarités et des champs d'intervention communs.

Les AJEP et leurs relations aux pouvoirs publics

« Les AJEP sont davantage considérées comme prestataires que comme partenaires par les pouvoirs publics. Leur mode de fonctionnement et les projets développés sont souvent conditionnés par le système de financement (financements par programmes, dispositifs encadrés, politique des marchés publics...) » .

Les associations se sentent « enfermées » par les dispositifs, parfois instrumentalisées :

Les dispositifs cloisonnent l'action des associations d'éducation populaire, qui sont avant tout dans des logiques d'animation globale du territoire.

Ces dispositifs les contraignent, scindent les actions, et les obligent trop souvent à entrer dans des cadres préétablis. D'où une perte de sens et la dérive de certains projets, où l'on peut passer parfois d'une proposition d'action citoyenne et participative, à une proposition d'activités occupationnelles.

Le projet éducatif des AJEP est peu pris en compte par les collectivités publiques :

L'activité développée est souvent présentée comme un service rendu à des usagers. Le mode de gestion induit, rend difficile pour les AJEP, l'évolution vers une véritable politique d'animation.

La mise en concurrence des associations :

Certains dispositifs publics favorisent davantage la mise en concurrence que la « mise en cohérence » des actions des associations. Ils se posent souvent comme des freins à la mise en œuvre de projets inter associatifs, d'un projet concerté ou global de territoire.

La course au résultat :

Les associations n'ont plus le temps de l'action, elles sont de manière contrainte dans la réponse immédiate, dans l'obligation de résultat.

2 PRECONISATIONS ET PISTES DE TRAVAIL COLLECTIVES

2.1 . UNE RECONNAISSANCE NECESSAIRE DE L'ACTION DES MOUVEMENTS ET FEDERATIONS D'EDUCATION POPULAIRE

Les mouvements d'éducation populaire : une intervention globale

L'action de l'Education populaire ne se confond pas avec des politiques sectorielles ou des dispositifs, c'est une démarche globale en faveur de la transformation sociale et de la participation citoyenne. Les mouvements et fédérations d'éducation populaire agissent globalement en faveur de l'éducation à la citoyenneté pour tous, et notamment pour les plus jeunes.

« Construire un système social sur le territoire, permettre la participation des citoyens (dont les jeunes), nécessitent donc pour les associations, d'être reconnues dans leur projet global. Les politiques publiques se sont souvent construites sur des politiques thématiques qui empêchent de faire reconnaître ce projet global ».

Reconnaître le projet des associations et leur contribution à l'animation et au développement des territoires

Dans un contexte économique difficile, et au moment où la qualité de vie devient l'un des facteurs déterminants de l'attractivité des territoires, les associations de jeunesse et d'éducation populaire aux côtés des collectivités publiques et des partenaires locaux, sont plus que jamais des acteurs du développement territorial.

Riches de la diversité de leurs modes d'action, de leur ancrage dans les territoires au plus près des citoyens et de leur large champ d'action, les associations contribuent au dynamisme du territoire, en aménageant, en créant des richesses et en stimulant l'économie.

➔ Reconnaître leur contribution à l'animation des territoires :

L'action des AJEP est à reposer davantage en transversalité, sur la question globale de la participation des habitants sur leurs territoires de vie.

Elles conduisent en effet, des démarches participatives qui s'appuient sur l'initiative citoyenne et l'implication des populations dans les projets portés par les associations, et qui permettent d'enrichir les liens et les réseaux de solidarité.

La dimension collective et citoyenne de leurs activités doit donc être valorisée et mise en avant dans une société de plus en plus exposée aux logiques individualistes et de replis.

➔ Reconnaître leur fonction d'observatoire de proximité :

Les associations sont implantées localement et ont une fonction de relais des besoins des habitants.

Elles sont en capacité de travailler sur les besoins des territoires, sur les besoins collectifs et sont en capacité d'apporter des solutions. Cette expérience associative est utile dans les phases de diagnostic, en amont des décisions publiques.

➡ **Reconnaître leur contribution à l'économie et à la richesse des territoires :**

Les associations sont des acteurs de l'économie sociale et solidaire qui contribuent à la richesse des territoires. Elles ont un impact sur l'emploi et l'économie des territoires.

Les associations cherchent une hybridation des ressources. Les pouvoirs publics, les collectivités locales complètent leurs moyens financiers propres. Les fonds d'origine publique sont justifiés par l'utilité sociale du projet.

Les associations réinvestissent cet argent public dans les territoires, et enrichissent donc l'action publique sur le plan économique (création d'emploi, d'activité...) et social (animation des territoires...).

➡ **S'appuyer sur la diversité des associations et de leurs projets pour faire vivre les territoires :**

Pour cela, il convient de reconnaître les spécificités d'intervention des AJEP, propres à leurs projets associatifs respectifs. Les AJEP peuvent d'ailleurs mutualiser leurs compétences diverses, qu'elles interviennent plus spécifiquement en milieu rural ou en milieu urbain.

Développer les logiques de partenariat et de co-construction avec les pouvoirs publics

Parce qu'elles agissent avec et pour les habitants les associations de jeunesse et d'éducation populaire constituent une ressource essentielle pour les pouvoirs publics dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques afférentes à tous les niveaux du territoire.

➡ **Prendre le temps du partage des enjeux associations-puissance publique :**

Quel projet commun de société développer ? Comment, dans ce projet de société, accompagner les jeunes vers l'autonomie pour qu'ils soient acteurs de transformation de la société ? Comment sortir les jeunes de la précarité... ? Autant de questions cruciales à davantage partager.

➡ **Des relations partenariales nécessaires, pour une co-construction de politiques publiques et de projets partagés sur les territoires :**

L'action des AJEP s'inscrit nécessairement dans le cadre d'un projet partagé, avec l'Etat, les collectivités, les associations et d'autres acteurs du territoire (dont les jeunes).

➡ **Travailler sur les croisements des projets politiques et associatifs, coopérer pour définir une approche plus globale d'intervention :**

Il s'agit d'articuler davantage les projets associatifs et les projets de territoires. En effet, les projets associatifs des AJEP ont des points de convergence avec les projets de territoires, car elles œuvrent en faveur de l'intérêt général, ils peuvent donc s'articuler dans la co-construction (sans être dans une position de prestataires).

➡ **Avec davantage de cohérence entre les politiques publiques :**

Les politiques nationales peuvent avoir des conséquences sur les politiques régionales. Il doit avoir plus d'articulation entre les politiques de l'Etat et des collectivités territoriales.

➡ **Dépasser les logiques de dispositifs ou de politiques segmentées pour aller vers la mise en œuvre d'un projet global de territoire.**

Soutenir la vie associative en consolidant et sécurisant le partenariat avec les associations de jeunesse et d'éducation populaire

Pour conduire et faire vivre leur projet, les AJEP ont besoin d'une garantie de moyens. Il importe par conséquent de privilégier des relations contractuelles qui garantissent la capacité d'initiative des citoyens et la liberté du projet associatif.

➡ Des financements publics structurants et pérennes :

Le partenariat financier entre la puissance publique et les AJEP tend à s'étioler sous l'effet conjugué du désengagement continu de l'Etat et des risques pesant sur les finances des collectivités territoriales. A l'heure de la raréfaction des ressources publiques, il convient de garantir des financements sur la base de la pluriannualité. Les AJEP ont en effet besoin de lisibilité sur du long terme.

➡ Un outil privilégié : la subvention

Il convient de valoriser le partenariat Associations-Pouvoirs publics en privilégiant la subvention, adaptée pour préserver l'initiative associative. La Loi de l'Economie Sociale et Solidaire du 31 juillet 2014 inscrit d'ailleurs la subvention comme le moyen privilégié d'accompagnement des associations.

➡ Des relations contractuelles respectueuses du projet associatif :

La contribution spécifique des associations doit être reconnue et valorisée dans le cadre de relations contractuelles sécurisées et respectueuses du projet social et non-lucratif dont sont porteuses les associations.

Il s'agit de reconnaître leur projet, leur rôle, de reconnaître leur expertise, leur capacité à conjuguer les compétences d'un territoire, en contribuant aussi au financement de leur projet, au-delà du seul financement des actions.

➡ Une reconnaissance et une valorisation de l'engagement associatif :

L'engagement bénévole et volontaire doit également être pris en compte dans la relation entre associations et puissance publique. La reconnaissance du bénévolat et du volontariat renvoie à un double enjeu :

- La reconnaissance de ces expériences dans le développement personnel des individus.
- La reconnaissance du bénévolat et du volontariat et de leur contribution au renforcement de la citoyenneté, de la cohésion sociale et de la structuration de la société civile.

D'où l'importance du soutien aux AJEP dans leur rôle d'appui aux structures associatives locales, et les moyens à développer en faveur de la formation des bénévoles notamment.

PAROLE D'ASSOCIATION :

« Cela doit être une volonté politique que de ne pas privilégier seulement des financements ponctuels médiatiques ou événementiels ».

Favoriser la lisibilité et la communication sur les actions des AJEP

➡ Il s'agit tout d'abord pour les associations de mieux communiquer sur :

- Leur projet et leurs démarches
- Leur rôle en faveur de la démocratie
- Les actions inter associatives et les partenariats à l'œuvre sur les territoires ruraux et urbains
- Les pratiques innovantes, originales ou expérimentales qu'elles conduisent visant l'autonomie et la participation des publics.

En valorisant davantage :

- La dimension du projet associatif, les valeurs, les processus à l'œuvre, ce qu'ils produisent sur les jeunes et les territoires ...
- La dimension de participation des habitants : quelles sont les finalités, les impacts... ?

En argumentant également pour que le temps nécessaire à l'action de mobilisation des jeunes soit reconnu.

En communiquant de manière concrète et en donnant du sens aux actions conduites :

- Questionner ou requestionner les projets associatifs, les valeurs et les objectifs de l'association.
- Faire reconnaître ce projet, et pas seulement les actions, c'est-à-dire la question des valeurs, des démarches de transformation du territoire avec ses habitants...

➡ Des points forts sont à davantage mettre en avant au niveau des associations :

- Leur posture éducative forte et revendiquée
- Elles sont des lieux d'expérimentation, où les jeunes peuvent s'exercer, avoir le droit à l'erreur, prendre des risques dans un cadre sécurisé
- Elles transforment les expertises d'usage, en les travaillant collectivement, en une expertise citoyenne indispensable au territoire
- Elles permettent à chacun – et dès le plus jeune âge – d'être en situation de responsabilité, de se confronter avec d'autres, de faire avec d'autres, ces des processus amènent progressivement les jeunes à l'autonomie, sans injonction
- Elles conduisent des actions souvent construites en multi partenariats...
- Des actions qui interagissent sur les territoires : en termes d'aménagement, de qualité de vie, de lien social...

2.2 PRECONISATIONS ET PISTES DE TRAVAIL COLLECTIVES

ETAT-COLLECTIVITES TERRITORIALES-ASSOCIATIONS

La gestion des emplois et des compétences : un chantier à mener

➔ Soutenir la formation des bénévoles dans les associations :

Développer les compétences des bénévoles afin de renforcer les fonctions qu'ils occupent au niveau de la gouvernance de l'association mais également au niveau des actions de terrain. Il s'agit particulièrement de les accompagner dans la mise en œuvre de pratiques de mobilisation des ressources humaines de l'association (notamment des jeunes), de pratiques favorisant l'émancipation des personnes et le développement de leur pouvoir d'agir.

➔ Travailler sur la formation des professionnels :

En appui sur les besoins constatés et la réalité de l'emploi dans les AJEP, travailler à la réactualisation des référentiels des formations. Il s'agit ici de mieux adapter la formation

des professionnels de l'animation notamment, à la réalité des publics et des territoires.

➔ Mutualiser les compétences inter AJEP :

Travailler sur les partenariats possibles entre associations des territoires ruraux et des quartiers populaires, avec des complémentarités, des compétences spécifiques à davantage valoriser.

➔ Partager une culture commune avec différents partenaires :

Afin que l'ensemble des acteurs de jeunesse parviennent à mieux se connaître et à mieux comprendre les enjeux respectifs de leur champ d'intervention, des formations communes à l'ensemble des professionnels des secteurs public et privé, mais aussi à l'attention d'élus associatifs et politiques sont à conduire.

S'appuyer sur les politiques de territoires pour construire de nouveaux partenariats :

Projets Educatifs Territoriaux, Nouveaux Contrats de Villes ...

Ces dispositifs présentent l'avantage d'offrir un cadre structurant à la mutualisation des compétences de l'ensemble des parties prenantes : Etat, Associations, Collectivités et Habitants.

➔ Les Projets Educatifs Territoriaux sont un levier pour co-construire sur les territoires et mutualiser les moyens et ressources :

Les PEDt doivent se construire avec les habitants et donc les associations de jeunesse et d'éducation populaire ont un rôle central à jouer.

Ils peuvent permettre de développer des démarches de territoire concertées, et de tisser des liens privilégiés, notamment avec les collectivités territoriales. Ils représentent donc une opportunité de partenariat entre le champ associatif et les institutions publiques.

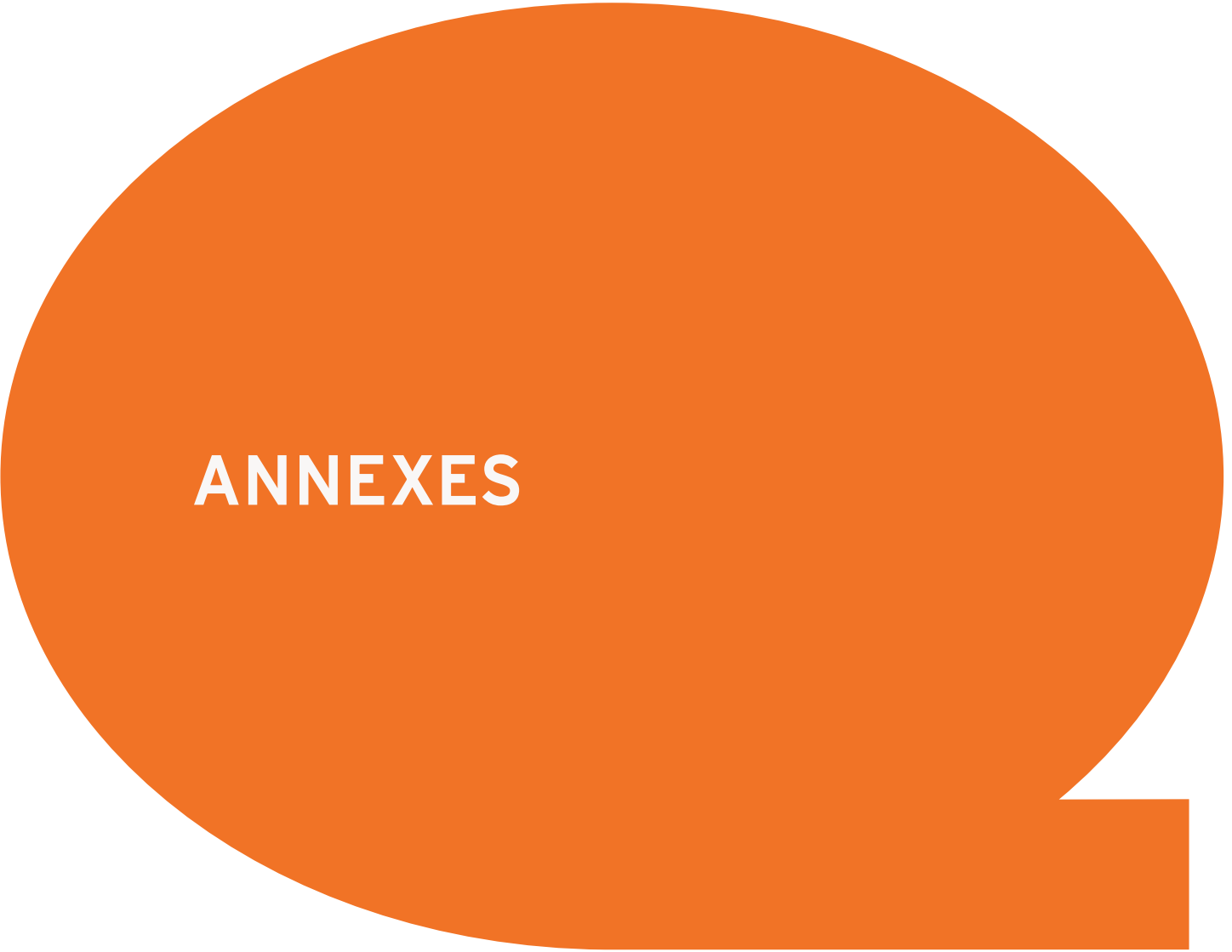
L'expérience partenariale acquise dans le cadre des Contrat Educatifs Locaux pourrait être exploitées.

➔ Les Nouveaux Contrats de Villes sont un levier pour agir de manière décroisée :

La Réforme de la Politique de la Ville pose la question de la participation des habitants dont les jeunes, avec notamment la mise en place des conseils de citoyens prévus par la Loi de programmation pour la Ville et la Cohésion urbaine.

La mise en œuvre d'une véritable démarche de co-construction sur ces territoires implique la formation et l'accompagnement des habitants, mais aussi ceux des élus et des professionnels aux problématiques particulières des quartiers prioritaires.

Elle nécessite des dispositifs et espaces de formation mutuelle, dans lesquelles les AJEP peuvent prendre toutes leur place (notamment en développement des liens avec les acteurs du territoire).



ANNEXES

Parcours formation 2012-2013

Le contexte

Depuis plusieurs années le CRAJEP développe une action de réflexion et d'analyse sociétale, mais également une fonction de recherche et d'expérimentations. Ce travail de réflexion collective permet de mieux définir les spécificités des actions portées par les AJEP et de mieux identifier la plus-value et l'importance du secteur Jeunesse-Education Populaire en région.

En 2012-2013, en appui sur l'action de ses membres, le CRAJEP a choisi de développer un parcours-formation sur différents territoires de la région et sur deux thématiques : les jeunes en milieu rural et les quartiers populaires.

Les objectifs :

- ✓ **Valoriser l'action des AJEP** du Languedoc-Roussillon à partir d'un état des lieux territorialisé, renforcer leur visibilité et lisibilité, et produire des outils utiles au réseau.
- ✓ **Faire œuvre d'éducation populaire** sur ces questions auprès de ses membres mais aussi auprès de leurs publics et des populations.
- ✓ **Produire des documents de synthèse** quantitatifs et qualitatifs sur les 2 axes choisis (actualisation de la cartographie réalisée par le CRAJEP en 2008, mise en perspective de problématiques, préconisations pour les politiques publiques, etc.).

Les AJEP, au cœur de la démarche

Le parcours-Formation s'appuiera essentiellement sur les actions mises en place par les membres du CRAJEP et leurs adhérents sur les territoires, mais aussi sur le travail des commissions du CRAJEP et sur les événements ou travaux programmés en région par des partenaires. Sous l'égide du Comité de pilotage, échanges, réflexions, et temps de formation jalonneront ce parcours articulé autour de quatre grands axes :



Le CRAJEP LR

Un lieu ressources et d'échanges entre ses membres pour une parole publique sur la jeunesse et l'éducation populaire.

Le Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire (CRAJEP) rassemble les grands mouvements de jeunesse et d'éducation populaire qui agissent en Languedoc-Roussillon.

Sa mission : soutenir et défendre l'activité socio-éducative dans une perspective de transformation sociale et d'émancipation de la personne. Il s'attache à promouvoir et représenter là où les adhérents le jugent utile l'éducation populaire et la jeunesse. Il agit avec les hommes et les femmes de la Région, particulièrement les jeunes, pour favoriser l'éducation et la culture pour tous, et pour créer une conscience citoyenne indispensable.

Jeunes en milieu rural et dans les quartiers populaires

Deux spécificités territoriales a priori différentes, mais qui, au regard de la période de précarité croissante que nous vivons aujourd'hui, présentent des similitudes sous bien des aspects.

L'accès au logement, à l'emploi, à la formation, les problèmes de mobilité, l'isolement social... autant de difficultés auxquelles sont confrontés les jeunes en milieu rural et dans les quartiers populaires.

S'il existe des similitudes qui peuvent favoriser l'émergence d'actions à mutualiser, il est aussi des particularités revendiquées qui s'appuient sur des ressources propres essentielles pour réfléchir, imaginer, élaborer et construire ensemble.

Vos contacts au CRAJEP :
Marlene LOISEAU-MAIL, animatrice réseau



Une quarantaine de personnes étaient réunies jeudi 11 avril dernier à la Résidence Habitat Jeunes Roger Sidou, 5 place Alain Gerbault à Perpignan, afin d'échanger sur l'action conduite par les associations, en particulier de jeunesse et d'éducation populaire (AJEP) avec les jeunes des territoires ruraux et des quartiers populaires.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'un projet conduit par le CRAJEP et ses membres en 2012-2013, en concertation avec les services de l'Etat et de la Région, afin d'établir un état des lieux, de construire des éléments d'analyse qui permettent d'appuyer la mise en œuvre des politiques publiques de jeunesse.



Avec le soutien et l'œil expert d'Olivier Noël, sociologue à l'ISCR, les représentants associatifs et les représentants des collectivités territoriales et du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale présents ont échangé leurs expériences, leurs constats, leurs interrogations. L'enjeu est bien de faire exister sur les territoires, en particulier les quartiers populaires et les zones rurales, un espace public dans lequel la parole citoyenne peut se construire et s'exprimer.

Les associations de jeunesse et d'éducation populaire, bien que mises à mal et contraintes de devenir prestataires plus que partenaires des pouvoirs publics, continuent d'être porteuses d'un projet politique, de participation, de conscientisation, de débat et de transformation sociale.



Introduite par la présentation de témoignages de jeunes des territoires ruraux des Pyrénées-Orientales (Vidéo « Paroles de Jeunes » de la Fédération Départementale des Foyers Ruraux des P-O), la matinée s'est poursuivie par la présentation par Jean-Paul Carrère, professionnel du développement social urbain, de l'étude action réalisée en janvier 2013 par le collectif « Associations et Questions de quartiers ». Un collectif de 25 associations agissant sur les quartiers ciblés par le Contrat Urbain de Cohésion Sociale s'est engagé dans une étude action portant sur la place actuelle de la vie associative dans les quartiers populaires de Perpignan. Les associations du collectif s'interrogeaient sur leur positionnement dans ces territoires. Elles envisageaient par ailleurs de mieux identifier les pratiques associatives nouvelles qu'elles y percevaient. Enfin elles souhaitaient s'engager dans la construction d'espaces coopératifs permettant de mutualiser les compétences et de mieux répondre aux besoins et attentes des publics.



En ont témoigné en ce jeudi après-midi plusieurs représentants d'AJEP : accompagnement par la Ligue de l'Enseignement de 25 Junior Associations sur 22 communes du département, création par l'AFEV du blog « zonedexpressionprioritaire », mise en œuvre de l'action Démocratie et Courage par Léo Lagrange, autant d'actions présentées aux participants qui sont proposées par les acteurs associatifs aux jeunes de nos territoires.

Associations de jeunesse et d'éducation populaire et jeunes en milieu rural

Programme



Samedi 14 décembre 2013 de 9h30 à 17h00 à Bram

9h45 : **Propos d'ouverture** : Claudie Méjean, Maire de Bram, Vice-présidente de la Communauté de communes Piège et Lauragais et Linda Adria, Présidente du CRAJEP

10h00-11h30 : **Valorisation des actions portées par des associations de jeunesse et d'éducation populaire du département de l'Aude**, à partir de témoignages d'acteurs associatifs autour des thématiques suivantes :

- **Implication des jeunes sur leur territoire et accompagnement des jeunes par les associations** : Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture et MJC de l'Aude

Interventions : Christine Giro, Présidente de la MJC de Belvèze, Mylène Gaud, coordinatrice enfance-jeunesse FRMJC, et Sandrine Benito, coordinatrice enfance-jeunesse FRMJC.

- **Logement des jeunes** : Les résidences Habitat Jeunes de Carcassonne, Limoux et de Castelnaudary, de la Ligue de l'Enseignement – Fédération Audoise des Œuvres Laïques

Film : « Paroles de résidents »

Intervention d'Aline Fièvre, Directrice de la Résidence Habitat Jeunes de Castelnaudary

Animation : Marianne Loiseau-Naïl, animatrice de réseau au CRAJEP

Echanges avec la salle

11h30-13h15 : **Table ronde : « Agir avec et pour les jeunes en milieu rural »**

Intervenants :

- Julien Tranier-Lagarrigue, Inspecteur à la DDCS-PP de l'Aude
- Claudie Méjean, Maire de Bram, Vice-présidente de la Communauté de communes Piège et Lauragais
- Tamara Rivel, Conseillère Générale de l'Aude
- Arnaud Carpier, Vice-Président du CRAJEP
- Daniel Jean-Pierre, Membre du Bureau du CRAJEP, Directeur de la Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture

Animation : Josiane Ricard, Vice-présidente du CRAJEP

Echanges avec la salle

13h15-14h15 : **Repas**

14h15-15h00 : **Temps d'échanges avec la salle suite à la Table ronde**

15h00-17h00 : **Interventions et regards d'experts** :

- Mélanie Gambino, Maître de conférence en géographie, UMR Dynamiques rurales, Université de Toulouse, spécialiste des questions de ruralité : *Vivre dans les territoires ruraux de faible densité : représentations et pratiques des jeunes*
- Virginie Poujol, Ethnosociologue, Chargée d'étude et Directrice du LERIS, grand témoin de cette journée : *Analyse et mise en perspective de la journée*

Echanges avec la salle

17h00 : **Propos de clôture** : Linda Adria, Présidente du CRAJEP





L'Education Populaire et les Jeunes *des territoires ruraux et des quartiers populaires* *du Languedoc-Roussillon*

JOURNEE REGIONALE DU PARCOURS FORMATION 2012-2013

Programme

Jeudi 27 février 2014, de 13h30 à 17h30

Salle Spinosi, Creps, 2 avenue Charles Flahault à Montpellier

- **13h30-13h45** : Accueil des participants
- **13h45-14h15** : Discours d'ouverture
 - Madame Linda Adria, Présidente du CRAJEP-LR
 - Monsieur Pascal Etienne, Directeur Régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale
 - Monsieur Jean-Paul Boré, Conseiller Régional délégué à la Jeunesse, à la Lutte contre les Discriminations et au Handicap
- **14h15-15h00** : Restitution de l'action conduite par le CRAJEP en 2012-2013 : objectifs, déroulement, contenus, constats et analyses
 - Marianne Loiseau-Nail, Animatrice de réseau au CRAJEP-LR
- **15h00-15h45** : Témoignages d'acteurs associatifs et valorisation d'actions portées par des associations de jeunesse et d'éducation populaire, en direction des jeunes, en milieu rural et dans les quartiers populaires
 - **Projet ABC, conduit par iPEICC sur le quartier Aillade-Mosson à Montpellier**
Evelyne Menou, Directrice de l'association iPEICC, affiliée à Peuple et Culture
 - **Projet Jeunesse du Mouvement Familles Rurales**
Alessandra Soleilhac, Conseillère technique jeunesse, Fédération Nationale Familles Rurales
Arnaud Carpier, Président de la Fédération Familles Rurales Languedoc-Roussillon et Hérault
- **15h45-16h00** : Pause
- **16h00-16h45** : Intervention de Julien Joanny, sociologue, chercheur associé au PACTE, chargé d'études au LERIS : « **Jeunes et territoires** »
- **16h45-17h30** : Temps d'échanges autour des perspectives et préconisations issues de ce travail collaboratif régional
- **17h30** : Clôture

L'inscription est obligatoire. Pour vous inscrire, cliquez sur le lien suivant : INSCRIPTIONS
Contact CRAJEP : 04 99 62 23 68 – contact@crajep-lr.fr



Etat des lieux : 23 entretiens AJEP réalisés :

REPRESENTANTS	STRUCTURES REG. DEP ET LOCALES	DATES DES ENTRETIENS
Marie Huguet	FD Foyers ruraux Lozère	21/09/2012
Stéphane Guyomarc'h	Mouvement rural/Foyers ruraux	28/09/2012
Jean-Luc Grolleau	FR Centres sociaux	09/10/2012
Flora Joly	EEDF	09/10/2012
Bertrand Fritsch	FD Foyers ruraux Hérault et Aude	10/10/2012
Philippe Quentin	CEMEA LR	15/10/2012
Yasmina Lamraoui	AFEV Perpignan	16/10/2012
Marie-Claire Daulhac	UR Francas	05/11/2012
Caroline Chaze	AROEVEN	30/10/2012
Evelyne Menou	IPEICC – Peuple et Culture	31/10/2012
Michelle Quitard	IFAD Nîmes – Peuple et Culture	12/11/2012
Michel Connan	Cotravaux	13/11/2012
Christophe Bourret	Centres Sociaux Perpignan	14/11/2012
Carine Jupeau	STAJ	08/01/2013
Vianney Aubert	ER Léo Lagrange	08/01/2013
Patrice Barthélemy	UCPA	25/01/2013
Rebecca Brumelot	CIVAM	01/02/2013
Mélanie Weber	URHAJ	18/03/2013
Sophie Baudriller	UFCV	14/04/2013
Pierre Robert	UDMJC Hérault	22/10/2013
Sylvie Lermet	Ligue de L'enseignement Hérault	16/10/2013
Line Colson	La Boutique d'Ecriture – Peuple et culture	30/11/2013
Linda Adria	UR Ligue de l'Enseignement	16/10/2013

Rencontres collectives et réunions des groupes thématiques AJEP réalisées

REPRESENTANTS	STRUCTURES	RENCONTRES/GROUPES	DATES
Philippe Simon	Léo Lagrange des Pyrénées orientales	Rencontre Collective Perpignan	14/11/2012
Olivier Baldomero	FD Foyers ruraux des Pyrénées orientales		
Michel Pujol	FD Francas des Pyrénées orientales		
Flora Joly	EEDF	GROUPE THEMATIQUE EDUCATION POPULAIRE ET MILIEU RURAL	12/11/2013
Aude Imbert	UR Francas		
Aurélia Meyer	UR Francas		
Emeline Sébert	STAJ		
Arnauld Carpier	FR Familles rurales		
Daniel Jean-Pierre	FR MJC		
Marielle Vigne	FD Foyers ruraux Gard		
Rebecca Brumelot	FR CIVAM		
Evelyne Menou	IPEICC-Peuple et culture	GROUPE THEMATIQUE EDUCATION POPULAIRE ET QUARTIERS POPULAIRES	26/11/2013
Josiane Ricard	Francas LR		
Linda Adria	UR Ligue de l'enseignement		

**RESSOURCE
BIBLIOGRAPHIQUE ET
INTERVENTIONS**

RESSOURCE BIBLIOGRAPHIQUE ET INTERVENTIONS

JEUNES ET TERRITOIRES

- ➔ **Accompagner l'enfance et la jeunesse dans les territoires ruraux**, Transrural Initiatives n°411, novembre-décembre 2011
<http://www.transrural-initiatives.org/wp-content/uploads/2014/04/Dossier-411.pdf>
- ➔ **Actes de la rencontres Jeunesse(s) et territoires du 1^{er} juillet 2010**, ARDL PACA, , juillet 2011
<http://ardlpaca.files.wordpress.com/2011/04/jeunessesetterritoires-juillet11-ardl-paca1.pdf>
- ➔ **L'intervention auprès des 16-25 ans en difficulté en milieu rural** – Ligue de l'Enseignement Bourgogne, 2005
- ➔ **Les jeunes en milieu rural dans la région Languedoc-Roussillon**, Enjeux de cohésion sociale et priorités d'action, Laurence Mayeur, Mission d'Appui Interdépartementale, DRJSCS, février 2014
http://www.languedoc-roussillon.drjscs.gouv.fr/IMG/pdf/Les_jeunes_en_milieu_rural2-2.pdf
- ➔ **Jeunes et territoires**, Julien Joanny, Intervention journée régionale du Parcours Formation du CRAJEP, 27 février 2014
<https://drive.google.com/file/d/0Bx3kH624ifJkTFRFdUJMeWtINEk/edit?usp=sharing>
- ➔ **Vivre et faire vivre son territoire**, Initiatives Jeunesse et dynamiques de territoire – INJEP et Cap Berriat, mai 2010
http://www.injep.fr/IMG/pdf/vivre_et_faire_vivre_son_territoire_DEF.pdf
- ➔ **L'éducation populaire et les jeunes des quartiers populaires : quel est le problème de la jeunesse**, Olivier Noël, Intervention journée territorialisée du Parcours Formation du CRAJEP, 11 avril 2013
<https://drive.google.com/file/d/0Bx3kH624ifJkNU9vaXR2OEJKMDA/view?usp=sharing>
- ➔ **Vivre dans les territoires ruraux de faible densité : représentations et pratiques des jeunes**, Mélanie Gambino, intervention journée territorialisée du Parcours Formation du CRAJEP, 14 décembre 2013
<https://drive.google.com/file/d/0Bx3kH624ifJkcERibUFxVldzOG8/edit?usp=sharing>

MILIEU RURAL

- ➔ **Plan d'action suite aux Assises des territoires ruraux de novembre 2009**, Ministère de l'espace rural et de l'aménagement du territoire, mai 2011
http://celavar.org/IMG/pdf/20100511_DP_CIADT-2.pdf
- ➔ **En France, les pauvres s'en vont aussi à la campagne**, Marianne Berthod-Wurmser, CERISCOPE Frontières, 2011
<http://ceriscope.sciences-po.fr/pauvrete/content/part2/en-france-les-pauvres-sen-vont-aussi-a-la-campagne?page=1>
- ➔ **Le nouvel espace rural français**, Délégation à l'aménagement et au développement durable du territoire du Sénat, Rapport n° 468, 2007
<http://www.senat.fr/rap/r07-468/r07-4681.pdf>

- ➔ **Les mobilités géographiques des jeunes dans les espaces ruraux de faible densité**, Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche – Centre d'étude et de prospective, juin 2010
http://agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Analyse_22_Les_mobilites_geographiques_des_jeunes.pdf

QUARTIERS POPULAIRES ET POLITIQUE DE LA VILLE

- ➔ **Atlas régional des CUCS 2007-2010**, Observatoire national des ZUS, juin 2010
http://www.ville.gouv.fr/IMG/pdf/Atlas_Cucs_2007-2010.pdf
- ➔ **La Politique de la Ville, une décennie de réformes**, synthèse du rapport de la Cour des Comptes, juillet 2012
<http://www.ccomptes.fr/Publications/Publications/La-politique-de-la-ville-une-decennie-de-reformes>
- ➔ **Nouvelles coopérations associatives dans les quartiers populaires de Perpignan**, Etude action réalisée par le collectif Associations et Questions de quartiers, sous la conduite de Jean-Paul Carrere, janvier 2013
<http://www.villesetterritoireslr.fr/wordpress/wp-content/uploads/2013/05/Etude-action-nouvelles-coop%C3%A9rations-associatives.pdf>
- ➔ **L'évolution des territoires de la politique de la ville en Languedoc Roussillon**, DRJSCS, rapports Cabinet Territori, mai 2011

JEUNESSE

- ➔ **Atlas des jeunes en France, les 15-25 ans, une génération en marche**, Yaëlle Amsellem-Mainguy, INJEP, 2012
<http://www.injep.fr/Atlas-des-jeunes-en-France-les-15>
- ➔ **Les jeunes au cœur de la richesse, Livre Blanc du CNAJEP**, janvier 2012
<http://www.cnajep.asso.fr/doc/infojep/Livre%20Blanc%20Jeunes%20et%20richesse.pdf>
- ➔ **Plan territorial pour la Jeunesse en Languedoc-Roussillon**, DRJSCS, Juillet 2013
http://www.languedoc-Roussillon.drjcs.gouv.fr/IMG/pdf/PROJET_PLAN_TERRITORIAL_JEUNESSE_LR_3.pdf
- ➔ **Priorité Jeunesse, Compte-rendu du Colloque ARF**, Jeunesse en régions, 2012
http://www.arf.asso.fr/wp-content/uploads/2012/02/Jeunesse-en-R%C3%A9gion_compte-rendu.pdf

DIVERS

- ➔ **Analyse territoriale de la pauvreté en Languedoc-Roussillon**, Rapport d'auto-saisine du CESER LR, octobre 2013
<http://www.laregion.fr/15-conseil-economique-social-environnement-languedoc-roussillon.htm>
- ➔ **Panorama Statistique, Jeunesse, sports, cohésion sociale**, Languedoc Roussillon – DRJSCS LR, 2011
http://www.languedoc-roussillon.drjcs.gouv.fr/IMG/pdf/maquette_panorama_light.pdf
- ➔ **Plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale**, Diagnostic territorial Languedoc Roussillon, DRJSCS, novembre 2013
http://www.languedoc-roussillon.drjcs.gouv.fr/IMG/pdf/PPT_21_nov_nouvelle_version.pdf

ASSOCIATION DE LA FONDATION ETUDIANTE POUR LA VILLE afev **	ASSOCIATION REGIONALE DES ŒUVRES EDUCATIVES ET DE VACANCES DE L'EDUCATION NATIONALE Aroéven	ASSOCIATION REGIONALE DES CENTRES D'ENTRAINE- MENT AUX METHODES D'EDUCATION ACTIVES CENEA	FEDERATION REGIONALE DES CENTRES D'INITIA- TIVES POUR VALORISER L'AGRICULTURE ET LE MILIEU RURAL CIVAM	COTRAVAUX Cotravaux
COORDINATION POUR PROMOUVOIR COMPETENCES ET VOLONTARIAT CPCU Sud-Est	ECLAIREUSES ET ECLAIREURS DE FRANCE ECLAIREUSES + ECLAIREURS DE FRANCE	FEDERATION REGIONALE DES FAMILLES RURALES Familles rurales Vivre mieux ! Languedoc Roussillon	ETABLISSEMENT REGIONAL LEO LAGRANGE leo lagrange FEDERATION	FEDERATION REGIONALE DES CENTRES SOCIAUX Fédération Régionale des Centres Sociaux du Languedoc Roussillon
FEDERATION REGIONALE DES MAISONS DES JEUNES ET DE LA CULTURE frmmj LANGUEDOC ROUSSILLON	FÉDÉRATION RÉGIONALE DES MAISONS DES JEUNES ET DE LA CULTURE MÉDITERRANÉE - ADL FFMJC	FÉDÉRATION RÉGIONALE DES FOYERS RURAUX Foyers Ruraux LANGUEDOC ROUSSILLON	UNION REGIONALE DES FRANCAS les francas L'éducation en mouvement !	LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT UNION REGIONALE LANGUEDOC ROUSSILLON la ligue de l'enseignement un avenir par l'éducation populaire
MOUVEMENT RURAL DE JEUNESSE CHRÉTIENNE MRJC	PETITS DEBROUILLARDS AUX SCIENCES CITOYENS!	PEUPLE ET CULTURE peuple & culture	SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE SCOUTS GUIDES DE FRANCE	SERVICE TECHNIQUE POUR LES ACTIVITES DE JEUNESSE Staj Méditerranée
UNION DES CENTRES SPORTIFS DE PLEIN AIR UCPA	UNION REGIONALE DES ASSOCIATIONS DEPARTEMENTALES DES PUPILLES DE L'EN- SEIGNEMENT PUBLIC Les Pép Languedoc - Roussillon la solidarité en action	UNION FRANCAISE DES CENTRES DE VACANCES UFV Animation • Formation • Insertion	UNION REGIONALE POUR L'HABITAT DES JEUNES URHAJ	



CRAJEP Languedoc Roussillon

MIN - 281, ave. du Marche Gare - 34070 Montpellier
contact@crajep-lr.fr / 09.53.90.57.11 - 06.42.69.77.83
www.crajep-lr.fr

